

JE PRÉFÈRE
BURGER KING
2 ÉNORMES «TOASTS»
ET
CAFÉ FRAIS MOULU
1 195
22400

Les 30 ans du Palais des sports



D'innombrables souvenirs au menu pour 1400 convives ce soir (C1, C2)

Série mondiale



8

6

10 MANCHES
COMPTE FINAL

Gala Excel à Coaticook



La Ferme Stéronest, entreprise de l'année (B5)

Drummondville



Atteint de trois balles, il réussit à identifier son agresseur (B1)

Météo / A2

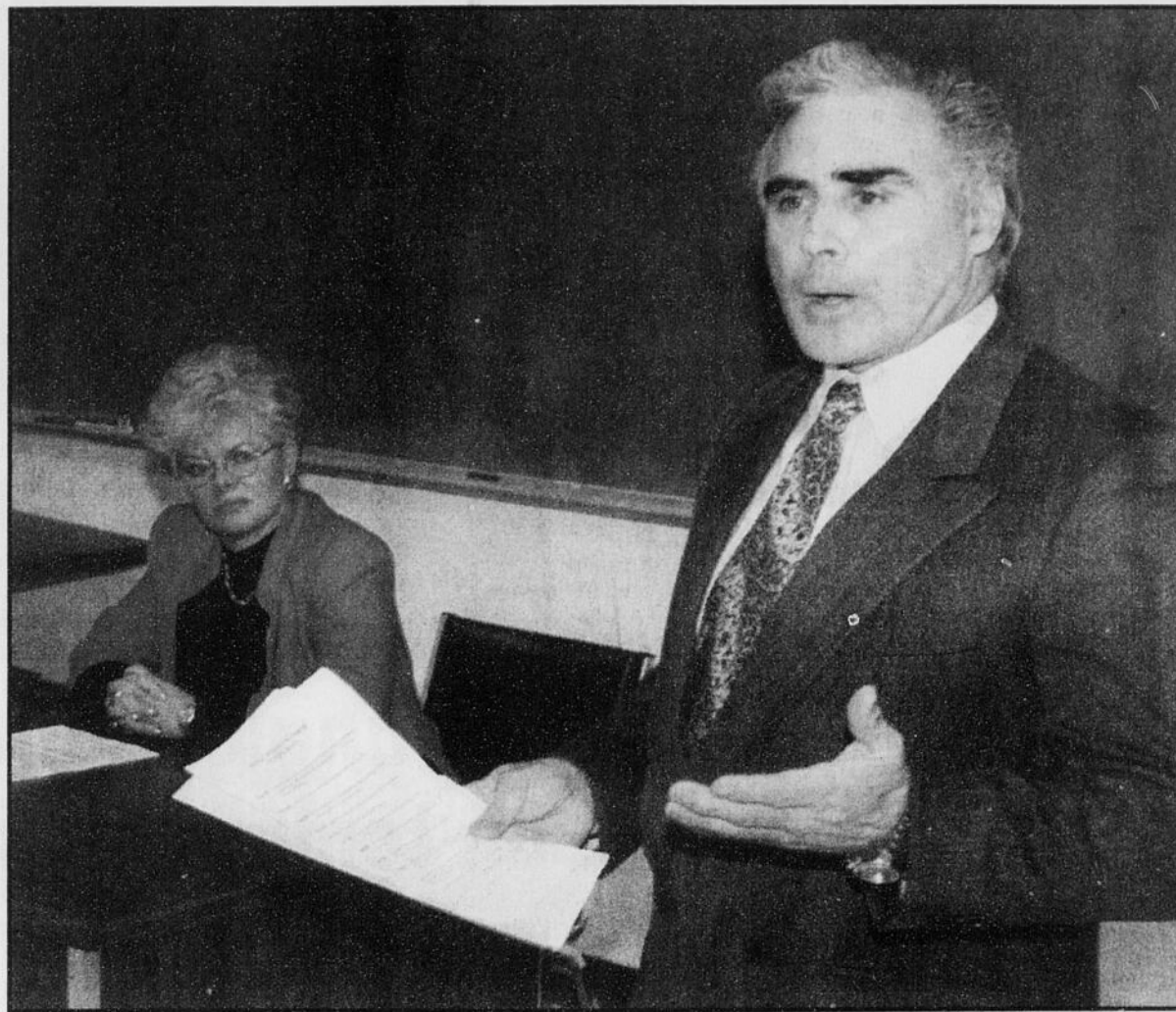
AVERSES
12
7h16 17h46
26 oct 03 nov 11 nov 18 nov

Opinions

Dites à Guy Chevrette qui nous sommes

- À lire en page A6

ASBESTOS VEUT UN DIRECTEUR D'HÔPITAL AUX RACINES LOCALES



Jean-Yves Dubé, l'un des 80 manifestants d'hier à Asbestos, a demandé au comité de sélection de reconsidérer la candidature rejetée de l'actuel directeur du CLSC, Raynald Dodier. La présidente du conseil d'administration unifié des soins de santé, Louise Coulombe (à gauche), n'a rien promis aux manifestants

«On en a un ici»

80 manifestants réclament que la candidature rejetée de l'actuel directeur du CLSC soit réévaluée

Marc LAPRISE

Asbestos

Le rejet de la candidature de Raynald Dodier pour le poste de directeur général du regroupement de l'hôpital, du CLSC et du Centre de soins de longue durée est mal prisé à Asbestos. Au moins 80 personnes l'ont fait savoir de vive voix hier au comité de sélection qui se réunissait pour établir la grille de compétences requises pour les candidats du prochain concours.

Cette manifestation d'appui à l'actuel directeur du CLSC s'est déroulée dans le calme, sans hauts cris ni menaces. Les participants ont invité le comité de sélection à y penser à deux fois avant d'écarter définitivement un homme de compétence locale.

La présidente du Cercle des Affaires de la région d'Asbestos, Johanne Piché, se pose de sérieuses questions. A l'heure où la communauté demande aux dirigeants du projet Magnola «d'engager à l'interne» en priorité à Asbestos, expli-

que-t-elle, la communauté se tourne vers l'extérieur pour dénicher un nouvel administrateur pour ses soins de santé.

Si la décision devait être maintenue, «assurez-vous que le bonhomme qui viendra à du cœur au ventre parce qu'on en a un ici et on l'oublie», a exprimé Mme Piché.

Un autre participant à la manifestation, Jean-Marie Dubois, s'est adressé aux gens du comité de sélection pour leur signifier qu'Asbestos tiens à ses gens et qu'il y a sur place du personnel qualifié pour gérer le regroupement. Attaché au Centre Proformas, M. Dubois estime qu'une ressource aux racines locales comme Raynald Dodier est essentielle «pour être capable de rallier les troupes» et négocier le difficile virage ambulatoire et les inévitables coupures qu'il annonce.

De son côté, Jean-Guy Sévigny, qui représentait les 60 syndiqués du CLSC, fait remarquer que ce n'est pas rien de recueillir l'appui d'autant de personnes en faveur de leur directeur. «C'est significatif. J'ai beaucoup plus vu 60 personnes qui

voulaient la tête de leur dg».

Le syndicat prend position pour son directeur général et rappelle qu'en 1993 il a été décoré de l'Ordre Émérite des directeurs généraux du réseau de la santé et qu'il demeure à ce jour le seul récipiendaire. «Pourquoi se complique-t-on la vie», questionne Jean-Guy Sévigny. Le retard occasionné par le report du processus retarde l'évolution de la nouvelle organisation et coûte cher, dit-il.

Le Cercle des Affaires avait soutenu la nomination de Raynald Dodier. «Est-ce que les gens d'affaires auraient manqué de discernement?», lance Johanne Piché.

A peine une demi-heure et tout avait été dit. A 17 heures, le comité de sélection entrait en réunion. «Le comité a été juste et honnête» du début à la fin du processus, a simplement commenté Louise Coulombe, sans promettre de revoir la candidature de M. Dodier. Le comité étudiera néanmoins la requête, a-t-elle dit.

Autre texte (A2)

Blanchette est passé à travers les «trous» du système

Le Point décortique le dossier du meurtrier d'Isabelle Bolduc

Jacynthe NADEAU

Sherbrooke

D'abord jugé non «libérable» par la Commission des libérations conditionnelles sur la foi de deux évaluations psychologiques, le meurtrier d'Isabelle Bolduc, Marcel Blanchette, a obtenu le verdict contraire, deux ans plus tard, sur la foi des deux mêmes évaluations.

«Le risque de récidive demeure élevé si M. Blanchette ne peut bénéficier d'une cure de désintoxication structurée», écrivaient les commissaires en 1993. Blanchette, un multi-récidiviste, n'a jamais suivi ce genre de thérapie. Il a été libéré sans condition en 1995. Et il a enlevé, séquestré, agressé et assassiné Isabelle Bolduc, début juillet, à Sherbrooke.

C'est là un des faits troublants soulevés, hier soir, par l'équipe du Point de Radio-Canada, à la suite d'une enquête sur le cas Blanchette en rapport avec le système canadien de libération conditionnelle.

En une quinzaine de minutes et donnant notamment la parole au père de la victime, le Sherbrookois Marcel Bolduc, et au responsables de la maison de transition sherbrookoise L'Étape, l'abbé Bruno Dandenault et Monique Lapointe, Le Point en arrive à demander si c'est parce qu'il est un redoutable manipulateur que Marcel Blanchette est ainsi passé, à plusieurs reprises, à travers le système de libération conditionnelle, où si c'est plutôt le système qui montre des lacunes majeures à travers le cas Blanchette.

En tout cas pour Marcel Bolduc, qui se bat avec la Fondation Isabelle-Bolduc pour obtenir une enquête publique sur le système de libération conditionnelle, les Services correctionnels sont au moins aussi coupables que Marcel Blanchette et ses présumés complices Jean-Paul Bainbridge et Guy Labonté.

«Je maintiens la responsabilité pleine, entière et totale des Services correctionnels. Et pas seulement de l'agent (de libération conditionnelle de Marcel Blanchette), mais aussi de ses supérieurs. Ça (l'assassinat de Isabelle Bolduc) aurait pu être évité s'ils avaient fait leur job, ça c'est clair comme de l'eau de roche», a réagi M. Bolduc, hier soir, nullement surpris du contenu de l'émission télévisée qui l'a même laissé sur sa faim, lui qui dit connaître des faits encore plus incriminants reliés à cette affaire.

Dans son reportage, la journaliste Geneviève Rossier rappelle que Blanchette a récidivé cinq fois, entre 1978 et 1991, quatre fois en semi-liberté et une fois en évasion, pour des crimes allant du vol à main armée, aux voies de faits et à la séquestration.

Elle remet en lumière le fait qu'il a montré plusieurs signes avant-coureurs de récidive (consommation d'alcool, perte d'emploi et rupture amoureuse) avant le meurtre d'Isabelle Bolduc; des indices qui ont été signalés à son agent de libération conditionnelle, qui auraient dû entraîner son intervention, mais qui n'ont pas été pris assez au sérieux.

Dans le reportage, M. Saint-Clair reconnaît: «On a peut-être mal évalué les risques (reliés à la libération de Blanchette) et à ce niveau-là, je crois qu'on est responsable, mais je pense qu'il y a une différence entre responsable et blâmable. Moi, je ne pense pas qu'on soit blâmable. Même si c'est très clair dans ce cas-ci qu'on a mal évalué les risques et qu'on aurait dû intervenir avant.»

Car dans le discours qui sous-tend le système de libération conditionnelle, on parle de risques «assumables» ou non pour la société.

«Une société doit accepter un certain risque, qui est très malheureux quand ça arrive, il faut le reconnaître, dit l'abbé Dandenault. Mais en même temps, les condamnations à vie sont très rares, les détenus finissent toujours par revenir en société et la meilleure protection des citoyens sera toujours que ces individus-là puissent être réinsérés.»

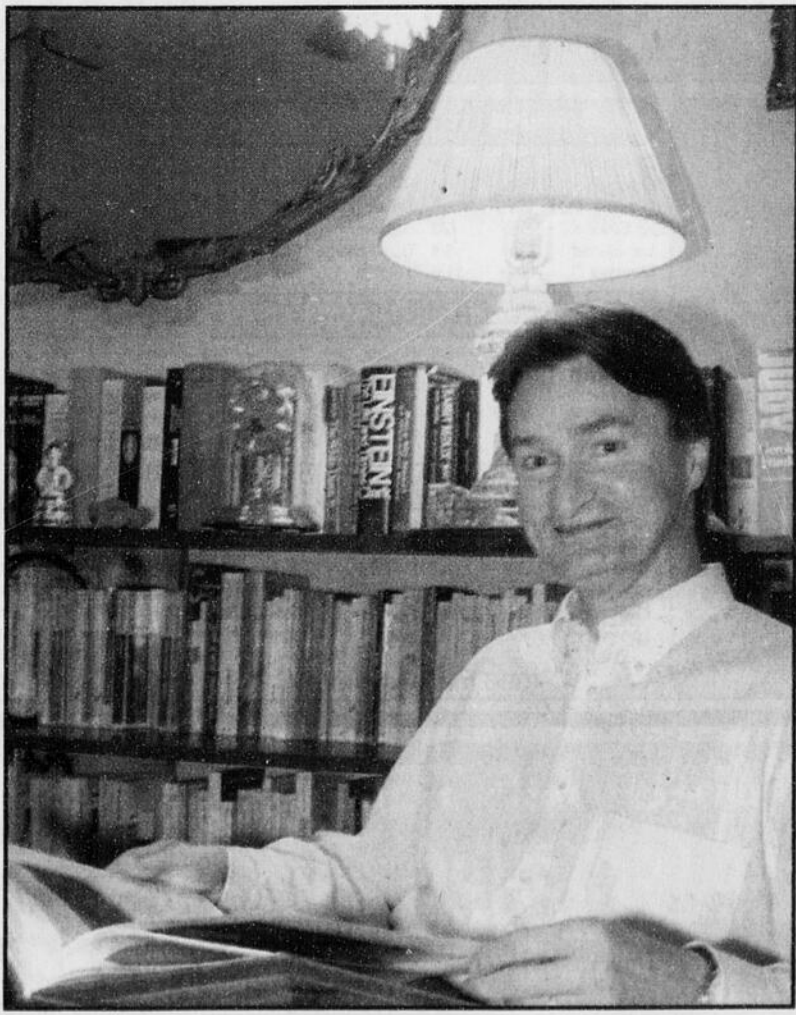
Un prénom original pour un homme... original!



Mario GOUPIL

Janvier Cliche, à la fois président de la CSN en Estrie et président du Conseil régional de développement de l'Estrie, n'a pas d'original que son prénom. Son parcours dans la vie

l'est aussi. Homme public, mais à la fois homme tout à fait ordinaire, il est appelé à prononcer des discours, accorder des entrevues. Pourtant, il souffre d'un handicap auditif qu'il surmonte avec un solide sens de l'humour. «De toutes façons, finit-il par dire, les gens répètent trois fois la même chose dans une conversation...» UN PORTRAIT DE MARIO GOUPIL EN A7.



LE QX-4 1997 INFINITI

Enfin un vrai 4x4 de luxe!



Tout nouveau modèle!

499\$ par mois
24 mois*

SHERBROOKE
INFINITI

NISSAN

4280, boul. Bourque, Rock Forest, 823-8008

*Raté de 24 mois avec échange ou comptant de 7 000\$. Sujet à l'approbation du crédit. Limite de 40 000 km. Exclutons de l'Ontario.

SIDAC-Magog se mobilise pour conserver la SAQ

Claude PLANTE
Magog

Les commerçants du centre-ville de Magog mettront tout leur poids dans la balance afin que la Société des alcools du Québec décide d'y laisser sa succursale. Pour le moment, les pressions se feront au niveau politique car on craint que la Ville se fasse trop discrète.

Des moyens plus draconiens ne sont donc pas exclus, avertit le président de la SIDAC de Magog, François Fiset. «S'il faut faire des manifestations pour faire comprendre notre position, on le fera!», dit-il, à l'issue d'une réunion des membres tenue hier soir à l'hôtel de ville.

Lors de cette assemblée, réunissant une trentaine de gens d'affaires, la survie du centre-ville a été à plusieurs reprises soulevée. L'achalandage provoqué par la SAQ au centre-ville est au coeur du débat.

La date fatidique est fixée au 31 octobre, date à laquelle la SAQ doit prendre sa décision. Aux dires de la direction de la SIDAC, le centre-ville ne semble pas figurer dans les plans de la société d'État. «Même après cette date, il faudra se battre pour faire renverser la décision.»

«Pour l'instant, il nous faut des appuis politiques, ajoute M. Fiset. J'espère seulement que la non-présence d'élus municipaux ici ce soir (hier) ne signifie pas que la Ville ne veut pas nous appuyer. J'ai pourtant eu l'assurance que l'administration municipale nous supporte. Mais un con-

seiller (Jean-Yves Routhier) devait venir nous voir.»

«La SAQ doit rester sur notre territoire, dit le président. Il en va de la survie du centre-ville. La direction de la SAQ ne semble pas apprécier le centre-ville. Elle invoque toutes les excuses pour s'en éloigner.»

La direction de la SIDAC a obtenu un rendez-vous vendredi avec le secrétaire régional de l'Estrie, Claude Boucher, afin d'explorer les possibilités pouvant faire bouger le dossier en sa faveur.

À la suite d'un appel d'offres en mai dernier, la SAQ aurait reçu six offres pour des sites différents susceptibles de recevoir une succursale de la nouvelle bannière Sélection, plus grande et offrant une plus vaste gamme de produits. La société d'État doit quitter son local de la rue Principale devenu trop petit.

Selon M. Fiset, un site situé sur la rue Sherbrooke serait privilégié par la direction de la SAQ. La SIDAC souhaiterait voir s'établir la Société des alcools sur un terrain situé dans le secteur des rues Principale Ouest et Merry Nord, près du centre-ville, même si à l'extérieur du territoire de l'organisme de promotion commerciale. Il semble aussi que le bâtiment qui deviendra vacant après le départ de l'épicerie Metro Plouffe ne puisse satisfaire aux exigences de la Société.

Le propriétaire du restaurant Les Trois Marmites, Pierre-Paul Landreville, a invité les autres commerçants à monter aux barricades: «Fessons fort!», a-t-il lancé, sous les applaudissements.

Processus de sélection du dg des soins de santé à Asbestos

Ému, Dodier sent néanmoins que ses chances sont minces



Raynald Dodier

Marc LAPRISE
Asbestos

«Je ne sais pas quoi dire». La gorge serrée, Raynald Dodier a appris avec étonnement le geste de solidarité à son endroit. Le dg en sursis du CLSC La Chânière dit trouver réconfortante la démarche de la population, mais ne croit pas à un revirement de situation.

Il ne veut pas y croire. Parce que, dit-il, depuis que la décision a été prise, «je suis viré à l'envers. Depuis mercredi dernier je suis sur une voie d'évitement. J'essaie de garder le fort tant bien que mal».

Raynald Dodier a essuyé une «claque au visage» quand il s'est fait dire que sa candidature ne remplissait pas les exigences de l'emploi. «Tu as soudain l'impression que tu n'es plus bon à rien. Tu passe de héros à zéro». Ça, il le supporte mal, très mal. Et quand la population témoigne en sa faveur, il a de la difficulté à retenir ses larmes.

Johanne Piché, la présidente du Cercle des Affaires de la région d'Asbestos estime que le rejet de la candidature de M. Dodier est ni plus ni moins que du «boy-cottage de bas étage». Y a-t-il du jeu de coulisse, de la petite politique derrière cette décision? Elle n'en sait trop. «Il y a tellement de rumeurs» qu'il lui apparaît difficile de discerner le vrai du faux. Une chose est certaine à ses yeux, on a placé la barre très haute pour éliminer la seule candidature locale.

Le C.A. doit élaborer un nouveau profil. Maintenant que la population a manifesté sa préférence, «c'est à eux de remettre la candidature de Raynald Dodier sur la liste», croit-elle.

«On a pas le luxe de laisser nos ressources s'en aller», dit Jean-Marc Dubois. Tout le monde veut le bien commun et ce bien commun exige, à ses yeux, qu'on accorde le mandat de la gestion du nouvel établissement à Raynald Dodier.

Solange Goudreau en avait assez d'entendre tout le commérage sur le sujet. Elle a assisté à la manifestation d'hier pour «savoir». Sans connaître Raynald Dodier personnellement, mais avec ce qu'elle a entendu lors de la rencontre, Mme Goudreau «ne comprend pas pourquoi on ne retient pas sa candidature». Comme tous les gens présents hier au Centre Hospitalier d'Asbestos, elle souhaite que le comité de sélection reconsidère la décision de mardi dernier.

Une semaine plus tard, Raynald Dodier voit dans la démarche de la population une prise de conscience. «J'ai l'impression que la population réalise que le choix du comité de sélection commence à jouer contre elle». Même sans M. Dodier à la tête de la nouvelle organisation il y aura des coupures à absorber et il faudra supporter son salaire pour les trois prochaines années.



Imacorn-Daguerre, Claude Poulin
L'animateur de CHLT Radio, Jacques Lavoie a lancé le débat sur les relations entre anglophones et francophones en compagnie du directeur de l'information de La Tribune, Stéphane Lavallée (à gauche), et de Charles Bury, adjoint à l'éditeur du journal The Record.

Les anglophones prêts à un compromis sur l'affichage

Pierre-Yvon BÉGIN
Sherbrooke

Les anglophones de l'Estrie, représentés par l'Association des Townshippers, pourraient accepter une réduction de la taille de l'affichage en anglais au pavillon Fleurimont du Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE), autrefois le CHUS.

Telle est la précision faite à La Tribune par Marisa Tessier, porte-parole de l'Association des Townshippers à l'issue du débat radiophonique organisé par la station CHLT sur la question des relations entre anglophones et francophones. Plusieurs personnalités participaient à ce débat diffusé à partir d'un restaurant de l'est de la ville.

Selon Marisa Tessier, l'Association pourrait accepter un affichage où le français aurait une place prioritaire comme le prévoit la loi. Elle précise que cette option n'a jamais été déposée devant le comité chargé de dénouer l'impasse. Rappelons que les panneaux d'affichage au CUSE sont de dimension identique pour les deux langues et que les Townshippers ont claqué la porte du comité après une seule rencontre.

«L'affichage dans les deux langues avec priorité au français, affirme-t-elle, j'imagine que ce serait un point de départ pour une bonne discussion.»

Représentant de la Régie régionale de la santé, Michael Rochette entend soumettre à l'établissement concerné une proposition pour solutionner la question avant la prochaine réunion prévue pour le 7 novembre. Se refusant à dévoiler la teneur de cette suggestion, il confirme qu'une réduction de la dimension de l'affichage anglais pourrait être acceptable.

«Les services doivent être accessibles dans tous les établissements et c'est au réseau à fournir ces services», déclare-t-il.

Président du conseil central de la CSN en Estrie, Janvier Cliche dira que la loi sur l'affichage doit être respectée au CUSE, en raison des conséquences éventuelles dans les autres secteurs. Il n'en attribue pas moins la responsabilité à la Ré-

gie. «Au départ, reconnaît-il, c'est une trahison par la Régie de la communauté anglophone. Il faut être clair, il y a eu un leurre quand on a fermé le Sherbrooke Hospital.»

Maire de Lennoxville, David Price soutient pour sa part que la fermeture du Sherbrooke Hospital constitue une lourde perte pour la communauté anglophone. A son avis, les personnes âgées se sentent perdues dans la grosse boîte que représente le CUSE.

Invités à prendre la parole, tous les auditeurs de CHLT ou les spectateurs au débat ont unanimement déploré le débat actuel sur l'affichage et souhaité le retour à des relations harmonieuses.

L'éditeur adjoint du journal The Record, Charles Bury devait conclure que le gros bon sens primera en bout de ligne, tandis que Stéphane Lavallée, directeur de l'information à La Tribune, estime que la question de la langue constitue une bombe à retardement. A son avis, la présente crise au CUSE est attisée par des éléments extrémistes de part et d'autre, seule une solution politique pouvant résoudre l'imbroglio.

C'est finalement cet après-midi que la députée de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, déposera à l'Assemblée nationale une pétition d'environ 12 000 signatures, pilotée par les Townshippers et demandant le statu quo dans l'affichage. Malgré l'absence d'un détail technique, la députée a bon espoir que l'Assemblée recevra la pétition aujourd'hui.

Par ailleurs, en fin de journée hier, le secrétaire de l'Estrie et député de Johnson, Claude Boucher, a réaffirmé que «le dossier chemine toujours et d'ici la mi-novembre une solution respectant les besoins spécifiques des anglophones, mais tenant compte également de tous les règlements et loi en vigueur sera présentée à la population anglophone de l'Estrie».

Rejetant les reproches des députés libéraux de l'Estrie, il a rappelé que le gouvernement ne peut utiliser son pouvoir général de réglementation pour régler un cas particulier.

loto-québec résultats

Tirage du 96-10-23

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro
851123	370577
10 000 \$	10 000 \$
3 ^e numéro	4 ^e numéro
979021	868868
10 000 \$	100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

Banco

Tirage du 96-10-23

3	4	8	11	13
24	27	30	31	33
36	38	42	47	53
59	60	65	68	69

NUMÉRO 301541

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

O.B.P.E. LOGE 67

TÉL.: 569-1600
241, rue Montréal
Sherbrooke
(Québec)

LOGE DES ÉLANS

VENDREDI 25 OCTOBRE PÂTE À LA DINDE
MERCREDI 30 OCTOBRE Souper du mois et souper du Haut Commandeur

Salle de réception disponible
Capacité de 175 personnes.

MÉTÉO La Tribune

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	SAMEDI	DIMANCHE	INDICE UV
12 PRÉC. 40	7 PRÉC. 40	13 PRÉC. 30	10 PRÉC. 10	11 PRÉC. 10	60 30 20 15

QUÉBEC

Chicoutimi	Plu	9/4	Québec	Plu	10/5
Gaspé	Enu	10/2	Rimouski	Plu	8/3
Iles-de-la-Mad.	Var	10/6	St-Georges	Plu	10/5
La Grande	Plu	5/3	Sept-Îles	Enu	8/2
Lac St-Jean	Plu	8/4	Trois-Rivières	Plu	10/6
Montréal	Nua	11/8	Val d'Or	Plu	8/6

CANADA

Charlottetown	Var	12/4	Régina	Sol	7-6
Edmonton	Nua	5-3	St-John's	Plu	8/2
Fredericton	Plu	12/6	Toronto	Nua	11/5
Halifax	Plu	13/6	Victoria	Plu	10/5
Ottawa	Nua	11/5	Winnipeg	Sol	6-1

USA

Boston	Var	18/11	New York	Var	17/12
Bridgport	Var	17/11	Plattsburg	Plu	13/9
Burlington	Plu	13/9	Portland	Nua	18/8
Concord	Nua	17/6	Providence	Var	18/11
Detroit	Plu	13/5	Washington	Sol	20/10

LE MONDE

Athènes	Ave	16/13	Mexico City	Bru	22/13
Beijing	Sol	19/9	Moscou	Deg	9/4
Berlin	Sol	12/3	Paris	Enu	18/7
Hong Kong	Nua	27/23	Port-au-Prince	Sol	30/22
Lisbonne	Var	22/17	Rome	Sol	18/8
Londres	Ave	11/5	Tokyo	Enu	22/13

DESTINATIONS SOLEIL

Acapulco	Sol	34/24	La Havane	Sol	28/22
Bermudes	Sol	25/21	Martinique	Sol	30/24
Cancun	Sol	33/21	Myrtle Beach	Sol	24/14
Caracas	Nua	33/26	Montego Bay	Sol	33/23
Freeport	Sol	30/23	Orlando	Var	29/18
FT Lauderdale	Var	29/21	Puerto Plata	Sol	31/23
Honolulu	Sol	32/24	Tampa	Var	29/18
Key West	Var	29/23	West Palm B	Var	29/21

© 1996 Infomédia/Météo

MétéoMédia

Serge BOUCHER
Opticien 563-8822

242, rue King Ouest
SHERBROOKE

Examen de la vue par un optométriste

EMPLOIS DU JOUR

Concierge d'immeubles
Offre: 2120114
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 40 \$/m. + 7 \$/heure s travaux, temps partiel, permanent

Exigences: expérience, disponible, bonnes relations interpersonnelles, doit demeurer sur place, mature, honnête et débrouillard.

Outilleur/euse
Offre: 2110507
Lieu: Valcourt
Salaire: 11 à 15\$/h selon exp, perm, plein temps, 40 h/sem, soir

Exigences: D.E.S. en outillage ou D.E.C. en génie mécanique, autonome et responsable, 3 ans expérience.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

LA LOTTO 6/49 4-5-10-21-24-44 (14)

L'EXTRA 301541

LA QUOTIDIENNE 580-5265

INDEX

Arts: D-1
Bandes dessinées: C-6
Chez nous: B-1
Décès: D-4
Économie: B-5
Opinions: A-6
Horoscope: C-6
Messier en liberté: D-2
Petites annonces: D-3
Sports: C-1
Vivre: D-7

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

PLUS DE 100 000 LECTEURS

PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

564-5450 LaTribune

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466	Camelots et camelots motorisés Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot.....3,71 \$ taxe de vente du Québec.....24 \$ Coût à l'abonné.....3,95 \$	Abonnement payé à l'avance: endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVO	Total	Abonnement	Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	175,12 \$	12,26 \$	12,18 \$	199,56 \$	1 an	255,00 \$	17,85 \$	17,74 \$	290,59 \$	
6 mois	87,60 \$	6,13 \$	6,09 \$	99,82 \$	6 mois	140,00 \$	9,80 \$	9,74 \$	159,54 \$	
3 mois	44,84 \$	3,14 \$	3,12 \$	51,10 \$	3 mois	80,00 \$	5,40 \$	5,56 \$	91,16 \$	
1 mois	23,49 \$	1,64 \$	1,63 \$	26,76 \$	1 mois	50,00 \$	3,50 \$	3,48 \$	56,98 \$	

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO Goupil



Un grand frisson d'enfant

Lorsque je mettrai les pieds dans le hall d'entrée du Palais des sports, ce soir, pour la fête soulignant son 30e anniversaire, je ne penserai à aucun joueur de hockey ni à aucune équipe de hockey en particulier.

Pourtant, s'il y a quelqu'un qui a vécu de grands moments dans ce que je considère être le troisième plus bel amphithéâtre sportif du Québec, après le Centre Molson et le Colisée de Québec, c'est bien le journaliste que je suis et qui a fait carrière pendant quelque 22 années à la section sportive.

Un calcul rapide m'a fait réaliser que j'ai été le témoin privilégié de plus d'un millier de matchs de hockey depuis le début de ma carrière au Palais des sports. Des matchs de toutes les catégories, des atomes de CJRS dont se souviendront plusieurs, jusqu'au Canadien de Montréal. Et ça ne tient même pas compte des 2000 ou 3000 séances d'entraînement d'équipes de hockey auxquelles je me suis rendu pour les fins de mon travail.

Au Palais des sports, j'ai vu des équipes de hockey gagner des championnats. J'y ai vu des athlètes être idolâtrés par des milliers de partisans. J'ai vu Sylvie Daigle et Gaétan Boucher y patiner. J'y ai vu des matchs de handball lors des Jeux olympiques de 1976. J'y ai vu les bingos de J.E. Prud'homme. J'y ai même vu des Témoins de Jéhovah s'y faire baptiser.

Lorsque je rentrerai au Palais des sports, ce soir, le plus beau souvenir qui me reviendra à l'esprit sera celui de ce fils qui, pour la première fois de sa vie, et même la seule fois de sa vie, a eu la chance d'assister à un match de hockey en compagnie de son père.

Pour ce jeune de 12 ans, qui habitait la campagne, c'était un bien grand jour. Plusieurs fois il avait imploré poliment son père de l'accompagner à un match de hockey au Palais des sports. Mais comme son père n'était pas un grand amateur de hockey, que de toute façon il avait bien des petites bouches à nourrir, et qu'en conséquence il lui fallait avoir un deuxième emploi, le jeune a dû prendre son mal en patience.

Pendant quelques mois il a dû se contenter de voir des photographies de ce magnifique Palais des sports dans le journal, ainsi que des images à la télévision. Jusqu'au jour où son père a décidé de lui faire plaisir. Probable que ce papa aurait préféré s'offrir une sieste bien méritée en ce dimanche après-midi, pour une fois qu'il ne travaillait pas. Mais, ce jour-là, il avait décidé de rendre heureux ce fils, qui était aussi son aîné.

L'enfant connaissait fort bien l'enjeu du match auquel il allait assister, dans ce Palais des sports qu'il n'avait encore jamais vu. Il suivait les moindres péripéties de l'équipe via les médias d'information. Le sport était pour lui une véritable passion. Sa seule passion. Il tenait cela de sa mère.

Le papa, lui, se rendait d'ailleurs au Palais des sports sans savoir vraiment quelles équipes allaient s'affronter. Mais cela ne revêtait aucune importance à ses yeux: il y allait pour fiston.

L'enfant a ressenti de grands frissons tout le long de son corps lorsqu'il s'est présenté aux guichets du Palais des sports. Et ce n'est pas la splendeur de l'amphithéâtre qui s'ouvrait devant lui comme la présence de son père à ses côtés qui lui faisait cet effet. C'était pour lui un bien grand jour, un jour qu'il n'allait jamais oublier. Pour la première fois, lui et son papa allaient s'asseoir un à côté de l'autre pour regarder toute une partie de hockey.

Trente années plus tard, l'enfant se souvient exactement des bancs où son père et lui étaient assis ce jour-là. Trente années plus tard, cet enfant n'a pas oublié l'émerveillement que lui et son père ont partagé en visitant avec la même curiosité ce magnifique aréna. Trente années plus tard, l'enfant a encore en mémoire la sourire que son père lui a fait en lui tendant le pop corn qu'il venait d'acheter. Trente années plus tard, l'enfant rit encore de bon cœur en se rappelant comment son père était déçu de ne pas avoir attrapé la rondelle perdue qui avait atterri deux rangées trop bas.

Trente années ont passé, mais l'enfant n'a jamais oublié cette merveilleuse journée. Il ne l'a jamais dit à son père, mais il lui écrit aujourd'hui.

Merci beaucoup papa.

La Ville n'est pas intéressée à acquérir la gare du centre-ville... même pour 1 \$

Denis DUFRESNE

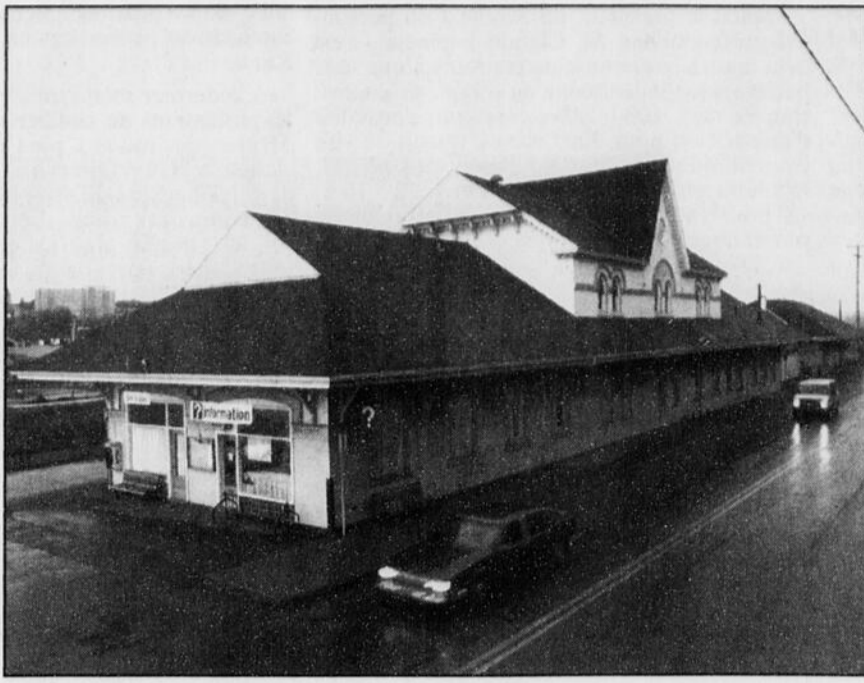
Sherbrooke

Même si le Canadien national (CN) est disposé à céder à la Ville de Sherbrooke l'ancienne gare de la rue du Dépôt pour la somme de 1 \$, l'administration municipale est peu intéressée pour le moment, bien que Centre-ville Sherbrooke verrait d'un bon oeil la mise en valeur de cet immeuble érigé en 1890.

«Il n'y a pas de projet immédiat pour cela. Pour l'instant, la priorité dans le secteur est le réaménagement de la rue des Grandes-Fourches Sud et des terrains acquis du CN pour prolonger la rue Aberdeen et les stationnements», indique le conseiller municipal du centre-ville, Serge Paquin.

L'ancienne gare du CN, connue également comme la gare Union puisqu'elle était utilisée à l'époque par plusieurs compagnies ferroviaires, a subi une cure de rajeunissement il y a une dizaine d'années, mais nécessite à l'heure actuelle des réparations évaluées à près de 300 000 \$.

En 1991, la gare avait été reconnue



Le CN est prêt à céder la gare de la rue du Dépôt pour 1 \$ à la Ville de Sherbrooke, mais celle-ci est peu intéressée pour le moment.

d'intérêt patrimonial par le gouvernement du Canada, en vertu de la Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales, ce qui n'a visiblement pas contribué à la garder en bon état.

Locataire recherché

Et bien qu'elle abrite le Bureau d'information touristique et des locaux du CN, la gare est en bonne partie inutilisée, de sorte que Centre-ville Sherbrooke recherche activement un autre locataire afin de rentabiliser d'éventuels travaux de rénovation.

«C'est un dossier sur lequel on travaille. Le CN est prêt à l'offrir pour 1 \$, mais il faut faire des réparations majeures et pour que cela devienne intéressant il faudrait un locataire. C'est un peu ce que nous avons fait avec le projet de l'École d'hôtellerie et l'ancienne banque Scotia», mentionne le directeur de Centre-ville Sherbrooke, Mario Lebeau.

Ce dernier reconnaît toutefois que dans l'état actuel des choses, «il n'y a pas d'intérêt à l'acquérir».

«Mais c'est une très belle bâtisse qui présente beaucoup d'intérêt et qui témoigne du passé de Sherbrooke», juge M. Lebeau.

Revenu Québec lui réclame 4 millions \$

Sherbrooke

M. Pierre Bourgault s'est installé à la porte du palais de justice de Sherbrooke dans l'attente d'un règlement de son différend avec le ministère du Revenu du Québec ou d'une intervention judiciaire dans ce contentieux.

Il conteste un avis de cotisation de quatre millions de \$ en disant qu'il ne doit pas un cent à Québec.

M. Bourgault soutient que le ministère lui est plutôt redevable d'un montant de 1 217 000 \$ que ce dernier refuse de lui payer.

Il reste à la porte du palais de justice ayant pignon sur l'artère principale de la ville pour attirer l'attention de la population sur sa situation.

M. Bourgault est propriétaire de la plus ancienne compagnie d'amusement au Canada fondée par son grand-père Eddy Blouin en 1930 et le seul fabricant d'appareils de jeu au Québec.

Il avait été le porte-parole de l'association d'amusement du Québec lors du conflit opposant Québec avec des membres dans l'affaire des vidéo-poker.

M. Bourgault a reçu son avis de cotisation de quatre millions \$ il y a neuf mois.

«Si les fonctionnaires ne veulent pas régler, qu'ils se présentent devant le juge avec leur dossier ayant nécessité supposément 2 000 heures de travail, je m'y rendrai aussi et le juge décidera. C'est tout ce que je demande», a-t-il dit.

M. Bourgault veut rester à la porte du palais de justice tant et aussi longtemps que cette affaire n'aboutira pas.

Mis en face du fait que l'hiver approche, il a mentionné «Ça me dérange pas. Ils m'ont tellement terrorisé depuis les derniers mois que j'aime autant mourir de froid et de faim. Ça va me faire moins mal».

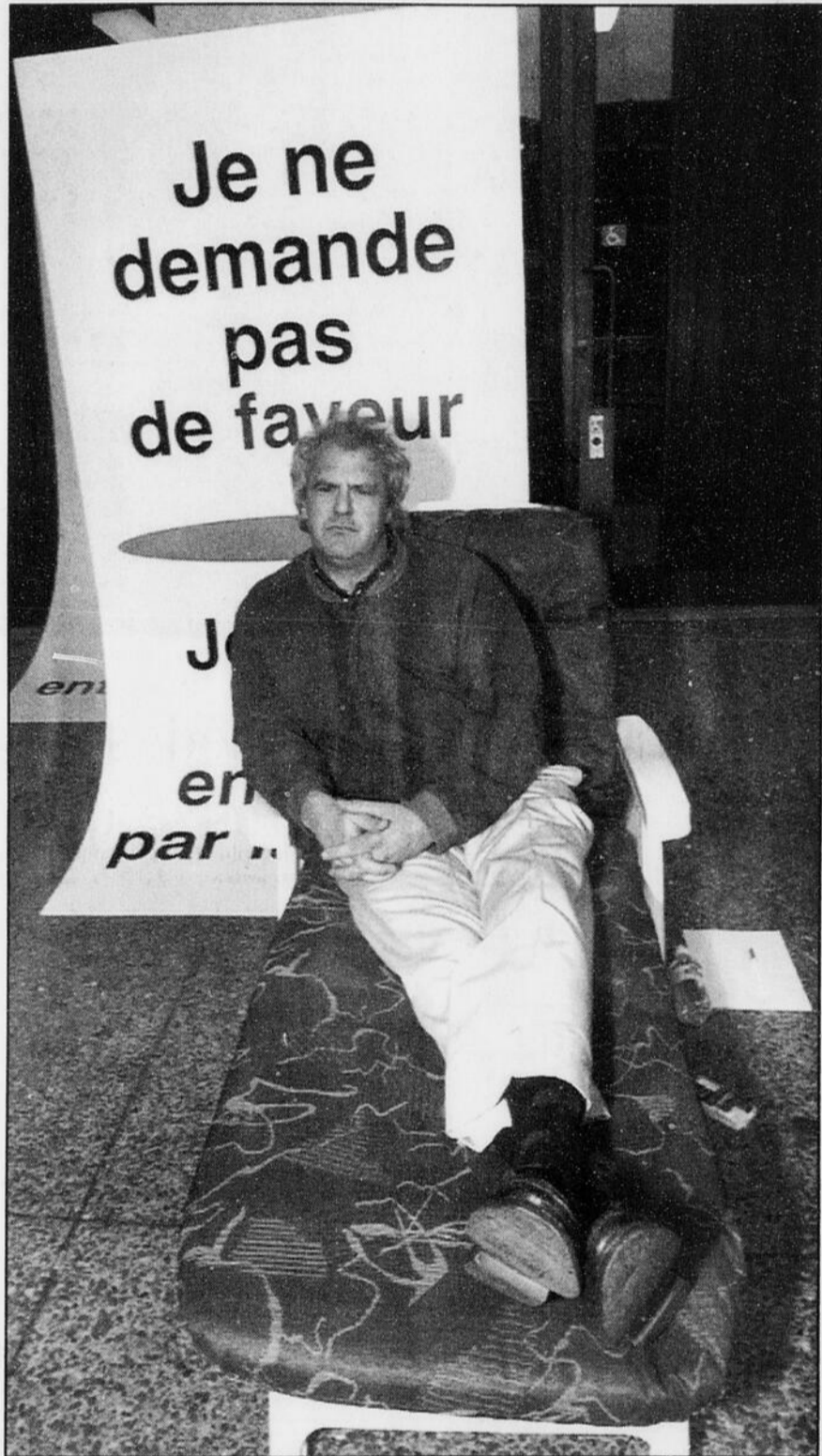
M. Bourgault se considère en fait comme un otage du ministère du Revenu.

Il a poursuivi qu'il est maintenant victime de dommages et intérêt qu'il entend aussi réclamer du tribunal.

M. Bourgault s'est installé en attendant sur une chaise longue flanqué de deux panneaux mentionnant: «Au minimum, est-ce qu'une personne accusée n'a pas le droit d'être entendue» et «Je ne demande pas de faveur je veux être entendu par la cour». Et il raconte son histoire à qui veut l'entendre.

Imacom-Daguerre, René Marquis

Propriétaire de la plus ancienne compagnie d'amusement au Canada, M. Pierre Bourgault entend demeurer devant le Palais de Justice de Sherbrooke tant son litige avec le ministère du Revenu du Québec ne sera pas entendu.



Les riches s'opposent le plus farouchement aux subventions au réseau scolaire privé

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Ce sont les riches de l'école publique qui s'opposent le plus farouchement au financement des écoles privées.

C'est ce que révélait une étude menée en 1990 par le professeur Denis Massé, de l'Université de Sherbrooke, chercheur dont les résultats d'une étude de récente ont été rendus publics en exclusivité par La Tribune hier.

Cette dernière étude indique que le taux de fréquentation de l'école privée diminuerait de quelque 25 pour cent au Québec si les frais de scolarité étaient haussés de 10 pour cent. La chute serait plus dramatique encore en Estrie et en Mauricie-Bois-Francs, frôlant les 30 pour cent d'abandon.

Concernant l'opposition des riches aux subventions gouvernementales pour le privé, M. Massé commente, dans la conclusion de sa nouvelle étude: «Quand les gens ont les moyens de

leur liberté, ils sont peu enclins à la donner aux plus pauvres qui eux la réclament afin d'accéder à l'égalité des moyens et des chances.»

De manière générale, que ce soit en 1990 ou aujourd'hui, les gens dont les enfants fréquentent tant le public que le privé sont en faveur du maintien des deux réseaux d'enseignement. En 1990, rappelle M. Massé, «93 pour cent des parents ayant choisi l'école publique étaient en accord avec le droit de choisir entre l'école publique et l'école privée. Ce choix était d'ailleurs quasi unanime chez les parents les plus pauvres. En contrepartie, les parents les plus riches étaient les plus opposés aux subventions gouvernementales.»

La nouvelle étude du chercheur, bien que menée dans un contexte qui a pu influencer les répondants, étant donné les débats actuels sur le sujet, donne néanmoins des résultats similaires à ceux de 1990. Il faut dire toutefois que cette étude a été menée auprès de la clientèle du privé de 96 établissements des quatre coins du Québec,

contrairement à celle de 1990, qui s'adressait aux parents d'enfants de 6e année du privé et du public.

Le chercheur est satisfait des résultats, car il s'adressait aux 51 000 familles qui ont des enfants entre la 1ère année du primaire et la 3e secondaire et, sur 9000 questionnaires, 5771 ont été remplis, ce qui représente environ 12 pour cent des 51 000 familles concernées par l'étude.

D'ailleurs, note M. Massé, les questionnaires ont permis de rejoindre des parents des 96 établissements visés, donc d'avoir une bonne lecture de l'ensemble de la situation de tout le Québec.

Interrogé sur les résultats parfois contradictoires des divers sondages et études portant sur l'école privée - certains laissent croire que la population est contre, d'autres que les gens sont pour -, M. Massé explique: «Ce peut être parce que l'échantillon d'un sondage est minime, ne tenant pas compte, par exemple, de la diversité des institutions ou des régions du Qué-

bec. Ce peut être parce qu'on cible certaines populations, par rapport à d'autres. Ça peut changer la lecture des choses.»

L'étude dont les résultats ont été publiés hier indique que 14 pour cent des parents du privé réagiraient devant une hausse de 100 \$, mais ce taux grimpe à 28 pour cent advenant une hausse de 200 \$. Après une hausse de 300 \$, seulement 30 pour cent des parents disent qu'ils enverraient encore leur enfant au privé.

Les adversaires du privé, entre autres la CEQ et la Fédération des commissions scolaires du Québec, souhaitent que le gouvernement réduise les subventions au privé et les abolisse même, estimant que Québec économiserait 65 millions \$, si 50 pour cent des élèves abandonnaient le secteur privé.

Une étude gouvernementale datant d'un an exactement aboutit toutefois à la conclusion qu'une baisse de 10 pour cent du financement du privé entraînerait une réduction de 7 pour cent de la clientèle et permettrait une économie de 900 000 \$ seulement.

La Tribune
sur place...
La plus grande LIQUIDATION

DE CAMIONS

RABAIS jusqu'à 5 854\$

Le plus important vendeur de camions Ford en Estrie.

LE VOITURIER

- Moteur V6 de 4,9 litres
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Radio AM-FM stéréo électronique avec montre
- Bandes décoratives
- Jantes stylisées en acier chrome
- Pneus de 15 po
- Freins ABS aux roues arrière

1261, rue King Est, Sherbrooke, 569-5981

Tout le cégep crie: «Assez, c'est assez!»

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Il y a une aide pédagogique «individuelle» pour 1000 élèves au Collège de Sherbrooke, et un conseiller d'orientation pour 3000 élèves. C'est dire qu'un élève ayant besoin de conseils pour changer d'orientation et de programme est mieux de s'armer de patience.

C'est le résultat des compressions des récentes années au collégial et, à la veille du Sommet socio-économique, c'est le Collège tout entier qui se lève debout pour crier «Assez, c'est assez!».

Alors que la direction déclarait récemment qu'une nouvelle coupe de 4 millions \$ (d'après l'hypothèse de Pauline Marois d'une prochaine compression de 700 millions \$ en éducation au Québec), serait «techniquement irréalisable» au Collège de Sherbrooke, tous les syndicats et associations de l'établissement faisaient front commun hier pour dénoncer les coupes.

Ce n'est pas coutume de voir réunis à une même table le Syndicat du personnel profes-

sionnel, le Syndicat du personnel de soutien, le Syndicat du personnel enseignant et l'Association des étudiantes et étudiants du Collège de Sherbrooke. Mais tous se déclarent maintenant à bout de souffle.

Selon le président du Syndicat du personnel professionnel, M. Claude Papineau, c'est déjà une aberration de ne trouver qu'une aide pédagogique individuelle au service de chaque tranche de 1000 élèves et un conseiller d'orientation pour 3000 élèves, quand on vise l'amélioration de la diplomation au collégial. D'autant plus que 750 collégiens (entre 10 et 15 pour cent) changent d'orientation et de programme à chaque année.

«Un conseiller d'orientation doit réunir une quinzaine d'élèves en atelier pour les rencontrer le midi. Les aides pédagogiques individuelles doivent s'adresser aux groupes de 32 à 36 élèves en classe pour les renseigner. De plus, au début de l'année, nous devons rencontrer jusqu'à 60 élèves par jour, à cause des problèmes d'horaire et des ajustements requis. C'est infernal.»

Les compressions budgétaires ont entraîné

jusqu'ici des pertes d'emplois chez le personnel, des augmentations de frais pour les étudiants et la perspective de nouvelles coupes menace de fermeture certaines options des collèges et même certains collèges de petite taille de la province, signale le président du Syndicat du personnel enseignant, M. Martin Riou.

Ce dernier relate qu'il y a eu une perte de 10 professeurs au Collège de Sherbrooke l'an dernier, des mises à pied massives des enseignants à statut précaire, des compressions dans les budgets de remplacement et dans les coûts de convention. «Le ministère de l'Éducation a décentralisé les coûts de convention et le Collège appréhende un déficit de 250 000 \$.»

M. Gilles Fréchette, le président du Syndicat du personnel de soutien, fait remarquer que l'éventuelle compression de 4 millions \$ annoncée par la ministre représente exactement la masse salariale du personnel de soutien du Collège. «En un an, le nombre d'heures travaillées par le personnel à statut précaire a été réduit de 2000 heures. Celui des

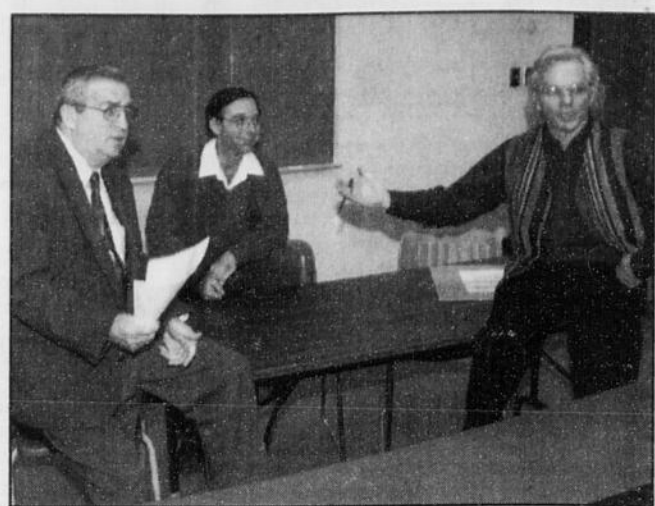


Photo Imacom-Daguerre, par René Marquis

Claude Papineau, Gérard Morneau et Martin Riou comptent au nombre des porte-parole des syndicats et association du Collège de Sherbrooke qui font front commun pour réclamer que Québec mette la pédale douce en ce qui concerne les compressions budgétaires.

élèves qui travaillent sur le campus, a été réduit de 1200 heures. Les personnes absentes ne sont pas remplacées non plus et leur travail est absorbé par le personnel régulier. Les personnes qui prennent des congés à traitement différé, des congés sans solde, des congés de maladie, leur retraite ne sont pas remplacées, ou rarement.» On économise et ne crée pas d'emplois, ajoute-t-il, en démontrant la contradiction avec les objectifs du prochain Sommet socio-économique.

Claude Papineau est d'avis qu'au moment où lui-même prendra sa retraite dans quelque temps, il ne sera pas remplacé non plus, ce qui alourdira encore la tâche de ses collègues professionnels et réduira encore le service aux étudiants. Il n'y aura alors qu'une aide pédagogique «individuelle» pour chaque tranche de 1200 élèves.

M. Gérard Morneau, responsable des affaires pédagogiques à l'Association des étudiantes et étudiants, qualifie cette situation de véritable aberration lui aussi. Son collègue Dominique Paillé rappelle pour sa part que divers frais s'ajoutent au fil du temps pour les étudiants: frais de photocopie, frais de stationnement et ainsi de suite.

Les porte-parole des syndicats et associations du Collège avaient affiché derrière eux hier les salaires de quelques chefs d'entreprises invités au Sommet socio-économique: 19 millions \$ pour Laurent Beaudoin, de Bombardier, 2,6 millions \$ pour Jacques Bougie, d'Alcan, 2,5 millions \$ pour Matthew Barrett, de la Banque de Montréal, des entreprises qui ne sont pas à plaindre, de toute évidence, selon le porte-parole, et dont les chefs seront assis à côté des victimes de compressions lors du Sommet... peut-être pas longtemps, déclare Claude Papineau.

Pour en savoir plus sur St-Élie

Michel MORIN

Saint-Élie d'Orford

Où en est Saint-Élie d'Orford dans son développement actuel? Que peut-on envisager dans une dizaine d'années pour cette municipalité de banlieue? Quels sont les besoins et les attentes de sa population?

Autant de questions, et bien d'autres, qui seront abordées le 23 novembre prochain, lors d'un colloque organisé par l'administration municipale et qui, espère-t-on, devrait réunir une cinquantaine d'intervenants de cette municipalité.

Les élus municipaux seront sur place, au centre communautaire de Saint-Élie, pour accueillir les représentants d'associations communautaires, d'organismes sociaux, des gens d'affaires, tout autant que du milieu de l'éducation et des services.

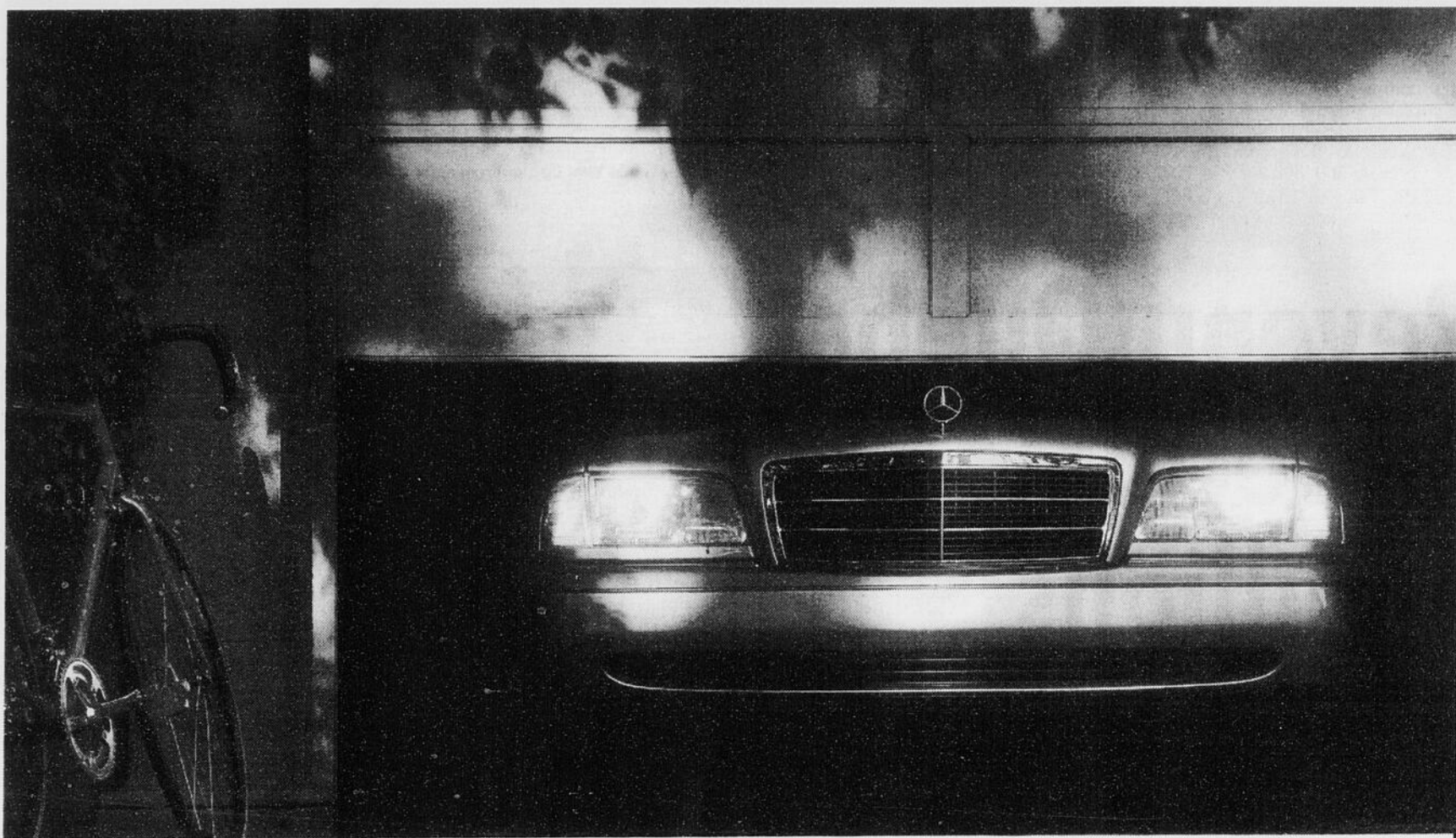
Toute la matinée du 23 novembre a été réservée afin de permettre cette discussion entre les intervenants.

«On va parler de transport, comme par exemple la problématique de la route 220; on va tenter de savoir quels sont les besoins de la population et à quoi, par exemple, s'attendent les organismes. Tous les sujets seront abordés lors de ce colloque. Comme la population de notre municipalité ne cesse de croître, il est important de discuter de l'avenir dès maintenant.»

C'est ainsi que Richard Gingras, maire, voit la tenue de ce colloque sous le thème «Saint-Élie d'Orford en 2005». En raison de toute la problématique qui a eu cours en marge de l'école Alfred-Desrochers, il est prévisible de croire que l'avenir scolaire occupera une place importante dans les discussions. On s'attend également à discuter de loisirs et de culture.

«On devrait évidemment recevoir beaucoup de demandes. Mais parmi celles-là, il va falloir déterminer des priorités et orienter notre action en fonction de ça. Il sera impossible de tout faire mais au moins, cette occasion nous permettra de déterminer des grandes orientations.»

L'organisation de cette activité a été confiée à MM. Serge Audet et Germain Provencier, conseillers municipaux, qui seront assistés du directeur général, Pierre Auger.



Pourquoi une Mercedes de 37 000 \$ est-elle la voiture la moins coûteuse que vous puissiez acheter.

La voiture qui se déprécie rapidement coûte cher. La voiture qui retourne continuellement au garage coûte cher. La voiture qui ne dure pas coûte cher. La voiture qui ne vous protège pas comme il faut lors d'un accident coûte très, très cher.

Comme vous le voyez, le coût d'une voiture n'est pas seulement une question d'argent. Chaque année, et depuis leur lancement, les Mercedes de Classe C ont été reconnues comme «meilleure valeur» par *The Complete Car Cost Guide* de IntelliChoice¹.

Au cours des trois dernières années, la Classe C a conservé l'une des plus hautes valeurs de revente parmi toutes les berlines.

La durabilité des Mercedes-Benz est légendaire. Parmi les raisons profondes: l'intégrité structurelle décrite par *Car & Driver* comme digne «d'une chambre forte», et louée par *Motor Trend* pour une solidité qui

s'étend «des sièges et de la suspension à l'impermeable carrosserie».

Et avec ses zones à déformation progressive, ses coussins gonflables et ses freins ABS — inventions toutes signées Mercedes-Benz — la voiture de Classe C est une des plus sécuritaires au monde.

Ce qui devrait vous amener à penser, tout bien considéré, que n'importe quelle autre voiture coûte trop cher.

Nous vous invitons à venir prendre le volant d'une Mercedes de Classe C et à découvrir vous-même pourquoi, au prix de 37000 \$, ce n'est pas une voiture chère. Composez dès aujourd'hui le 1 800 387-0100.



La Classe C
À partir de 36 950 \$*

Dominick Auto Sport Ltée

4787, boul. Bourque, Rock Forest (819) 564-2211

IntelliChoice, Inc. D'après le prix d'achat, la valeur de revente, les frais d'assurance, le financement, le carburant, l'entretien, les réparations et les taxes. D'après les chiffres de 1994, 1995 et 1996. © Mercedes-Benz Canada Inc., 1996. Membre du groupe Daimler-Benz. *PDSF de la C230 Édition Spéciale, année modèle 1997.

79031

CONCOURS JOURNALISTES D'UN JOUR

À VOIR TOUTES
LES SEMAINES
DANS
LaTribune

L. LACHANCE
ASSURANCES

Canon
SUPERIOR
MACHINES DE BUREAU INC.
votre détaillant autorisé
tel.: 563-1422

LOCATION
Pelletier
AUTOS • CAMIONS • MINIBUS
Depuis 10 ans, on véhicule l'excellence!
EST 566-0727 OUEST 822-4144

DES ÉCOLES
PRIVÉES
DE L'ESTRIE
DelormeBessette
AVOCATS

COLLOQUE SUR LA RESTAURATION ET L'HÔTELLERIE

Les Sherbrookoïses aiment leurs restaurants

□ Selon un sondage, ils y mangent presque six fois et y laissent près de 100 dollars par mois

Gilles FISETTE
Sherbrooke

Les gens de la région de Sherbrooke témoignent de leur satisfaction à l'endroit des restaurants de ce territoire. En fait, non seulement ils les aiment mais ils les fréquentent au rythme moyen de 5,9 fois par mois. Et ils y laissent en moyenne 95,50 \$.

Telles sont les grandes lignes d'un sondage réalisé par le Groupe Everest pour le compte de CKSH-TV et de la Chambre de commerce de la région sherbrookoïse. Le sondage s'inscrit dans le cadre de la présente Semaine de la restauration et l'hôtellerie, tenu hier après-midi, à Sherbrooke.

Les résultats du sondage ont été accueillis avec un peu de scepticisme par des participants au colloque, notamment de la part des principaux intéressés, soit les restaurateurs eux-mêmes. Pour eux, il est évident que les résultats ne correspondent pas à leur réalité, notamment en ce qui regarde la facture moyenne de près de 16 \$ qui serait du double de celle qu'ils présentent en fait à leurs convives.

Selon ce sondage mené auprès de 572 répondants de Sherbrooke et des villes avoisinantes, entre le 16 et le 18 octobre, il ressort tout d'abord que 464 d'entre eux disent avoir fréquenté des restaurants de gamme moyenne et de cuisine variée, en un mois. Les restaurants de restauration rapide arrivent en deuxième place; ils ont été fréquentés

par 386 consommateurs. Les restaurants de gamme moyenne et de cuisine spécialisée ont aussi été le choix de 193 répondants;

enfin, 49 répondants ont déclaré avoir fréquenté des restaurants haut de gamme. Les cadres moyens et supérieurs fréquentent 11,7 fois par mois les restaurants, y laissant 194 \$. Les hommes y prennent un repas au rythme de 7,8 fois

par mois alors que les femmes n'y vont que 4,7 fois, en moyenne. La facture des femmes est toutefois plus élevée en moyenne. Elle s'établit à 17,85 \$, contre 14,70 \$ pour les hommes. Encore là, des restaurateurs présents au colloque ont déclaré que la facture des hommes serait généralement plus élevée que celle des femmes, les hommes prenant davantage d'alcool ou de vin.

Interrogés sur leur degré de satisfaction, 61,3 pour cent des répondants ont déclaré être «très satisfaits»; 17,2 pour cent sont «assez satisfaits»; 19,4 pour cent, «moyennement satisfaits»; 1,5 pour cent, «peu satisfaits»; et 0,6 pour cent, «pas du tout satisfaits».

La majorité des répondants (57,6 pour cent) ont expliqué par ailleurs ne pas être influencés dans leurs choix par les campagnes de promotion et les coupons-rabais. Par contre, 9,7 pour cent ont déclaré être «beaucoup» influencés par ces promotions.

Enfin, quant à savoir s'ils font découvrir les restaurants de la région à leurs invités de l'extérieur, 32,3 pour cent ont dit «rarement»; 25,7 pour cent ont dit «jamais»; 27,1 pour cent, «quelquefois»; 12 pour cent, «souvent».



Une soixantaine de personnes dont une quinzaine de restaurateurs et hôteliers ont pris part à quatre ateliers différents dont le but commun était d'identifier des mécanismes capables de venir à l'aide de cette industrie.

Donner une formation collée sur la réalité du marché du travail

Sherbrooke (GF)

La Chambre de commerce de la région sherbrookoïse devrait favoriser la création d'un comité qui fera la jonction entre l'institution d'enseignement et l'industrie de la restauration et de l'hôtellerie afin que la formation colle encore davantage à la réalité du marché du travail.

Tel est du moins le sens de l'une des nombreuses recommandations formulées par les participants du Colloque sur la restauration et l'hôtellerie, une initiative de la Chambre de commerce de la région sherbrookoïse tenue, hier après-midi, à Sherbrooke. Une soixantaine de personnes dont une quinzaine de restaurateurs et hôteliers ont pris part à quatre ateliers différents dont le but commun était d'identifier des mécanismes capables de venir à l'aide de cette industrie.

Lors de la plénière, tous les participants ont été appelés à classer toutes les propositions par ordre de priorité, de manière à éclairer la chambre de commerce dans les suites qu'elle devra donner à son colloque.

Comme l'ont expliqué la présidente de la chambre, Me Dany Lachance, et le directeur, Serge Audet, c'est dès aujourd'hui que le décompte des votes des participants pourra être fait.

Selon les participants, le comité école-entreprises pourrait s'occuper de formation sur mesure et de stages en entreprise. La mise sur pied du comité devrait être réalisée à court terme, ont insisté des participants qui ont admis croire que la lourdeur de la commission scolaire l'empêchera de satisfaire ce besoin immédiat.

Par ailleurs, les participants au colloque ont demandé que la Ville de Sherbrooke intervienne de manière à «nettoyer» les environs du Bureau du tourisme et des congrès, rue Dépôt. Ou alors qu'on installe ailleurs le bureau d'information, a lancé un restaurateur.

C'est que, ont-ils expliqué en plénière, le type de commerces établis sur la Wellington Sud ainsi que la «faune colorée» qui y circule ne seraient pas de nature à inviter les touristes à prolonger leur passage.

«Les touristes s'informent, voient les environs et n'ont

pas envie de rester plus longtemps à Sherbrooke», a affirmé ce restaurateur.

Identifiant les multinationales et les grandes chaînes comme les principaux concurrents des restaurateurs locaux, des participants ont par ailleurs invité les restaurateurs à chercher à se différencier, à adopter des créneaux où ils n'auront pas à se battre sur le terrain des grandes chaînes.

Des règles dissuasives réclamées

Sherbrooke (GF)

Une réglementation dissuasive à l'implantation de nouveaux restaurants, l'allègement de la paperasserie administrative et la formation d'un partenariat entre les membres de l'industrie de la restauration et de l'hôtellerie.

«Faites tout ça et vous aurez des restaurateurs qui retrouveront le sourire», a lancé M. Demers, du restaurant Horace, en prenant connaissance de ces trois propositions formulées par les participants à l'un des quatre ateliers tenus dans le cadre du Colloque sur la restauration et l'hôtellerie, hier après-midi.

Ces propositions ont d'ailleurs franchi l'étape de la plénière, hier. Il reste maintenant à voir quelle priorité leur ont accordé la soixantaine de personnes présentes à l'événement tenu sous l'égide de la Chambre de commerce de la région sherbrookoïse.

Tous les participants se sont entendus sur l'état de santé déplorable de l'industrie de la restauration de la région de Sherbrooke, minée principalement par le surnombre des tables créées surtout par la venue des grandes chaînes multinationales. Dans l'ensemble du Québec, on compte près de 4000 restaurants de plus qu'en 1989 alors que, durant cette période, la croissance des ventes n'a été que de 4 pour cent. Si en Ontario on compte 192 ménages par restaurant, le ratio québécois est de 167 ménages par établissement. Dans la région de Sherbrooke, la situation est plus critique. Elle tourne autour de 130 ménages par restaurant.

C'est dans ce sens qu'ils ont jugé opportun de suggérer la mise en place d'une réglementation sévère qui à toute fin pratique empêcherait l'installation de restaurants supplémentaires.

Par ailleurs, appelé à lever le voile sur le proche avenir de la restauration, Alain Deschâtelets, de la SDERS-Tourisme, n'a pas été très rassurant. Il a ainsi signalé que le haut degré de standardisation des menus, en particulier dans les restaurants de cuisine rapide, ainsi que la diminution des coûts d'exploitation pourraient à toute fin pratique faire disparaître la préparation et la cuisson des aliments en établissement.

Et comme si cela ne suffisait pas, il a ajouté que l'industrie de la restauration devra composer avec la venue de machines distributrices de plus en plus performantes qui viendront gruger des parts de marché.

MISE AU POINT

Dans la circulaire SEARS AUJOURD'HUI en vigueur du 21 au 27 octobre 1996 et distribuée le 20 octobre 1996, veuillez noter qu'à la page 28, la cuisinière N° 68175 en solde à 938\$ ne possède pas un dessus relevable, mais un dessus lisse pour nettoyage facile. À la page 30 pour le four à micro-ondes N° 88541 en solde à 188\$, l'illustration est inexacte. Nous présentons nos excuses à notre clientèle.



24898

DERNIÈRE CHANCE

3 JOURS SEULEMENT 25, 26, 27 OCTOBRE

GRANDE LIQUIDATION DE MEUBLES

75% RABAIS jusqu'à REMORQUE DE MATELAS sur place

- Surplus d'inventaire
- Meubles discontinués
- Meubles avec légères imperfections
- Fin de lignes de manufacturiers

Heures d'ouverture:

Vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h
Dimanche: 10 h à 17 h



La grosse grange blanche

LIQUI MEUBLES

Entrée Huntingville et Compton

ROUTE 147 SUD, COMPTON 835-5607

Payer et emporter Surplus pour livraison



La Tribune sur place...

La plus grande LIQUIDATION DE CAMIONS



1 250\$ DE RABAIS

- Moteur 2.3 litres
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Banquette divisée 60/40
- Radio AM/FM stéréo électronique avec montre
- Suspension tendus améliorée
- Pneus de 14 po
- Jantes en aluminium
- Freins ABS aux roues arrière



RABAIS jusqu'à

5 854\$

- Moteur V6 de 4.9 litres
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Radio AM/FM stéréo électronique avec montre
- Bandes décoratives
- Jantes stylisées en acier chromé
- Pneus de 15 po
- Freins ABS aux roues arrière

LE PLUS IMPORTANT VENDEUR DE CAMIONS FORD EN ESTRIE.

LE VOITURIER

1261, RUE KING EST, SHERBROOKE 569-5981



1996-1997-2000



Association Canadienne des Dons d'Organes

INVITATION À LA POPULATION UN HOMMAGE POUR LA VIE

11:00 a.m.



Ville de Sherbrooke

CÉRÉMONIE DE REMISE DES TITRES POSTHUMES «D'AMBASSEUR DE LA SANTÉ» EN HOMMAGE AUX DONNEURS D'ORGANES DU QUÉBEC SOUS LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR DE M. ROBERT PERREAULT
Ministre de la Sécurité publique du Québec
Cénotaphe-Jardin, intersection Portland et Jacques-Cartier Nord

EDITORIAL

Dites à Guy Chevette qui nous sommes



Jacques PRONOVOST

Qui dira enfin à Guy Chevette, ministre du gouvernement québécois, et aux autres Louise Beaudoin, Bernard Landry et pour-quoi pas Lucien Bouchard, qui nous sommes?

Quand M. Chevette interprète l'action des anglophones de l'Estrie concernant l'affichage au CUSE comme de la provocation, la manifestation d'une pensée extrémiste, l'action d'un petit groupe d'agitateurs, il consacre son ignorance de la dualité culturelle et linguistique de l'Estrie.

Il se fait lui-même provocateur en niant aux anglophones d'ici leur droit de revendiquer l'application d'une promesse, celle des règles issues d'une belle et bonne négociation dans le cadre de la réforme de nos institutions de santé.

Nous faisons appel à Mme Marie Malavoy et M. Claude Boucher pour rappeler à M. Chevette la réalité estrienne vécue dans le respect des deux communautés. Nous leur deman-

dons de ramener à l'ordre leur confrère aveuglé par la problématique culturelle québécoise et la confrontation montréalaise. Il y a tout un monde entre l'extrémisme d'un Howard Galganov et les revendications des anglophones de l'Estrie.

Ils n'ont pas demandé que la rue King soit totalement bilingue, que les Estriens les servent uniquement dans leur langue. Ils n'avaient pas enfourché le cheval de bataille de la langue jusqu'à ce qu'ils se sentent trompés, lésés dans leurs droits, floués après avoir participé à l'effort collectif.

Ils n'ont pas provoqué cette crise linguistique que M. Chevette leur met sur le dos: ils ont réagi à la tromperie. Le gouvernement québécois n'a pas le droit aujourd'hui de balayer du revers de la main les acquis, l'Histoire et les traditions des anglophones de l'Estrie en se cachant derrière sa nécessaire réforme du système de santé. Il ne peut faire indirectement ce qu'il n'aurait pas fait et n'aurait pas pu faire en plein jour.

Surtout, la région n'acceptera pas que M. Chevette ou tout autre ministre québécois ne viennent mettre le feu aux poudres en exacerbant une tension qui n'avait pas cette même portée que celle vécue autour de la métropole. Il est indécent qu'un ministre du gouvernement québécois ne vienne ainsi mousser une crise qui n'en est pas une en insultant la communauté anglophone estrienne.

Il est temps que le milieu, social, culturel, économique se mêle du débat avant qu'il ne s'envenime. Si les anglophones de l'Estrie veulent bien trouver un terrain d'entente, et nous le croyons, il est de la responsabilité de tous les acteurs estriens de le rechercher et de le proposer. C'est aussi une responsabilité de nos représentants politiques, péquistes ou libéraux.

Ne laissons pas le germe de la discorde envahir les bonnes relations entre anglophones et francophones en Estrie. Et ne laissons pas non plus quel politicien que ce soit porter sa guerre dans nos campagnes. Démontons-lui l'intelligence d'une communauté qui sait s'entendre plutôt que de se diviser.

Devant la pauvreté, soyons solidaires!

Extraits de la conférence de Mme Marie Malavoy dans le cadre de la Semaine de la chambre de commerce, mardi le 22 octobre.

«Si personne ne me dit bonjour, alors je n'existe pas». C'est en ces mots que Ricardo Petrella, président du groupe de Lisbonne, s'adressait à des gens de Chicoutimi en février 1996. Ces paroles m'ont frappée parce qu'il me semble qu'elles résument à elles seules toute la détresse du monde. Y a-t-il en effet pire malheur que de n'être rien pour personne, sans reconnaissance, sans interaction, sans réciprocité.

J'ai choisi cette entrée en matière pour indiquer l'angle sous lequel je souhaite aborder le thème de la pauvreté.

(...)Au-delà des chiffres sur la pauvreté, il y a le phénomène plus profondément grave de l'exclusion. La pauvreté nous renvoie à la triste réalité d'une vie sans ressources et sans confort. Si on la regarde isolément on risque d'en faire un problème personnel dans ses causes comme dans ses solutions. Si on la perçoit par ailleurs comme un phénomène social et qu'on lui donne toute sa dimension, elle apparaît comme la marque d'une exclusion: exclusion du marché du travail, des lieux de formation, des forums d'expression et, surtout des processus de décision. Le directeur du Monde diplomatique, Ignacio Ramonet, écrivait en novembre 1993: «L'exclusion est le grand crime social de notre temps comme l'exploitation fut celui du 19^e siècle».

Vous avez bien entendu «crime social». Cela nous renvoie inévitablement à notre responsabilité. Nous faisons partie d'un monde dont le développement semble creuser les écarts non seulement entre ceux qui possèdent des biens et ceux qui n'en ont pas, mais entre les actifs et les exclus. C'est donc à ces exclus que je pense quand j'évoque la pauvreté, celles et ceux qui n'ont pas voix au chapitre là où se décide notre avenir commun. J'ai l'ambition de croire que cela n'est pas une fatalité et qu'il y a un moyen de leur redonner la parole. Et j'ai plus envie de combattre la pauvreté que simplement de la soulager.

Des faits alarmants
Avant de combattre toutefois il faut savoir de quoi on parle. Commençons par ce qui est le plus près de nous, ici même à Sherbrooke. Vous le savez et nous n'en sommes pas fiers, nous sommes la quatrième ville la plus pauvre au Canada. Comme le rappelle La Tribune la semaine dernière à l'occasion de la Semaine contre la pauvreté, 38% de nos personnes âgées et 40% de nos jeunes sont pauvres. Dans un feuillet d'information publié par la ville, on rapporte que 21% des familles sherbrookoises sont à faible revenu. Et encore, il s'agit de données titrées du recensement de 1991; la situation ne s'est certainement pas améliorée depuis.

Le coup d'oeil n'est pas plus réjouissant pour l'Estrie. Dans un portrait socio-démographique de la région publié en 1995*, la Régie régionale rapporte qu'entre 1990 et 1992 le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale s'est accru de 27,3%. Le taux de bénéficiaires le plus élevé se retrouve chez les enfants de moins de 6 ans; en 1992, il atteint 15,2%. Le deuxième taux le plus élevé est celui des 18-29 ans, soit 12,7%. Par ailleurs, 45,7% du total des familles monoparentales ont recours à l'aide sociale.



Marie Malavoy

(...)Mais le problème, nous le savons, n'est pas que régional. Au plan national, les informations les plus récentes sont là aussi alarmantes. Le Conseil de la santé et du bien-être vient tout juste de publier un avis sur l'harmonisation des politiques de lutte contre l'exclusion dans lequel on rappelle qu'en 1976 il y avait au Québec 261 000 adultes à l'aide de dernier recours, alors qu'on en retrouvait 546 000 en 1994, soit moins de 20 ans plus tard.

(...)Sherbrooke, l'Estrie, le Québec... nous avons fait un petit tour d'horizon rapide de la situation sur notre territoire.

(...)Ricardo Petrella que j'ai évoqué en commençant mon allocution, rapporte qu'il y a dans le monde 1 700 000 000 personnes sans maison, 1 400 000 000 sans eau potable et 1 200 000 000 chômeurs et chômeuses. Il dénonce ce qu'il appelle «l'apartheid social mondial», terme encore plus parlant mais plus dur aussi, pour parler d'exclusion.

Par ailleurs, selon le Programme des Nations Unies pour le développement, les 20% les plus pauvres de l'humanité disposent de 0,5% du revenu mondial, alors que les 20% les plus riches en possèdent 79%.

(...)Quelles sont donc ces causes de la pauvreté qui cachent plus profondément le phénomène de l'exclusion? Une grande partie d'entre elles est liée aux transformations du monde du travail. On le dit, on le constate, on le répète, nous sommes face à un phénomène nouveau dans l'histoire de l'humanité: le développement économique ne s'accompagne plus automatiquement d'une croissance de l'emploi.

(...)Cela a des conséquences particulièrement graves pour les jeunes, parce qu'ils sont les plus vulnérables à la conjoncture économique. Dans une période de récession, ils sont les premières victimes des mises à pied, alors qu'en période de prospérité, ils ont du succès. Cela a des conséquences aussi sur la qualité des emplois. Quand l'économie est vacillante, les emplois temporaires et à temps partiel sont plus nombreux, le travail autonome augmente ainsi que les risques qui y sont liés.

(...)La mondialisation de l'économie, terme souvent passe-partout et utilisé à toutes les sauces, se traduit par une réalité très lourde de conséquences. On le sait bien. Les coûts de la main-d'oeuvre sont un élément important des coûts de production. Or, l'ouverture des marchés, particulièrement avec les pays en voie de développement, crée une concurrence majeure dans certains domaines.

(...)J'ai parlé de transformation du marché du monde du travail, de mondialisation des marchés. Le tableau ne serait pas complet sans faire mention de la formation de la main-d'oeuvre. Selon une enquête récente de la SQDM, plus de 30 000 postes seraient vacants dans les entreprises de cinq employés et plus au Québec. Dans bien des secteurs, les emplois exigent une spécialisation. Or seulement 18% de la population québécoise a complété des études universitaires et 12% des études post-secondaires non-universitaires.

Tout cela a un impact direct sur la pauvreté et tout cela augmente petit à petit les risques d'exclusion d'un bon nombre de personnes. Certains toutefois refusent d'y voir une fatalité, une sorte de transformation inexorable de l'économie contre laquelle il n'y aurait rien à faire. Certains continuent de penser que ces nouvelles tendances portent la marque de décisions humaines et sont donc, si nous le souhaitons vraiment, en partie réversibles.

Des pistes d'action

La question qui se pose maintenant c'est de savoir si il existe des pistes d'action face à l'ampleur et à la complexité des problèmes. Je voudrais en partager quelques-unes avec vous, en procédant cette fois-ci à l'inverse de ma démarche d'exposition des faits. Tout à l'heure, j'ai commencé par parler de la pauvreté dans Sherbrooke, puis en Estrie, puis au plan national et enfin au plan mondial. J'aimerais maintenant aller du plus global au plus local. En commençant par des idées contenues dans la plate-forme de la Fondation pour le progrès de l'Homme publiée dans le numéro de novembre 1995 de *Manière de voir* et que je vous transmets selon ma compréhension personnelle. On y rappelle les finalités de notre aventure sur cette planète: les droits de chaque personne en vertu de son humanité et sa reconnaissance comme citoyenne ou citoyen dans la communauté. On y proclame d'autre part notre responsabilité collective face au destin de l'humanité et l'importance du respect de la diversité des civilisations. On y souligne enfin des principes devenus incontournables pour la suite du monde: la sauvegarde des équilibres essentiels particulièrement ceux de nos ressources naturelles, la modération de notre consommation et la prudence face aux nouvelles techniques. Ces points de repères semblent peut-être un peu théoriques au premier abord mais j'ai la conviction qu'on pourrait aisément les utiliser pour passer au crible nos politiques et nos projets de lois.

(...)Je pense pour ma part que la table est mise pour de nouvelles pistes d'action pour combattre la pauvreté et l'exclusion à la source. Il n'y a pas de semaine sans que j'entende parler de projets novateurs en ce sens, souvent dans mon bureau de députée. Pour n'en citer que quelques exemples, pensons au travail du groupe L'Autre Sherbrooke, à celui des Cuisines collectives, au projet Défi Autonomie, à la mise sur pied du Carrefour Jeunesse-emploi de Sherbrooke et ses environs. Et il y en a tant d'autres... Je prends à dessin des exemples relevant entièrement du communautaire ou conçus en partenariat avec le secteur privé ou les instances politiques. Parce que je pense que chacun à notre mesure, tout en étant conscients de nos positions et de nos rôles respectifs, nous n'avons pas d'autre choix que de travailler ensemble.

«L'anglais est permis dans les commerces, pourquoi pas dans les hôpitaux»

Une plainte a récemment été portée à l'Office de la langue française contre la présence d'affiches bilingues au Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE) à Sherbrooke. Voilà qui soulève de sérieuses questions sur l'utilisation de la langue anglaise dans les établissements de santé et de services sociaux.

La situation à Sherbrooke

Voici les faits: après la fermeture du Centre hospitalier de Sherbrooke, le CUSE a reçu le mandat de dispenser les services de courte durée et d'urgence en langue anglaise. Prenant cette responsabilité à coeur, l'hôpital a décidé, après en avoir discuté avec la Townshippers Association, d'installer certaines affiches bilingues pour diriger les patients d'expression anglaise vers les services appropriés.

C'est à ce moment que quelqu'un a porté plainte à l'Office de la langue française. L'hôpital a donc reçu la directive de trouver une solution de rechange et de retirer les affiches en anglais.

La loi

En vertu de la Charte de la langue française, tout l'hôpital fait partie de l'administration publique et, par conséquent, l'affichage doit s'y faire seulement en français, sauf si la santé ou la sécurité publique exigent aussi le recours à une autre langue. Toutefois, l'article 29.1 permet à certains hôpitaux, s'il est reconnu qu'ils servent en majorité des patients parlant une autre langue que le français, de déroger aux dispositions de la Charte.

Cette exception permet aux hôpitaux en question d'afficher leur nom en deux langues et d'utiliser le français et une autre langue, tant dans l'affichage que dans les communications internes. Fait important, ce statut juridique d'exception permet aux patients et au personnel de se sentir à l'aise dans le milieu hospitalier.

La plupart de ces établissements dont nous parlons ici ont été fondés par les anglo-québécois et sont encore liés à cette collectivité. La plupart se trouvent à Montréal, mais pas tous. Citons notamment le St-Brigid's Home à Québec, la Résidence Lachute dans les Laurentides et le Foyer Wales dans l'Estrie ou encore l'Hôpital communautaire du Pontiac et le Centre hospitalier Gatineau Memorial dans l'Outaouais.

La transformation du réseau de la santé et des services sociaux menace les établissements liés à la communauté d'expression anglaise

Le préambule de la Charte de la langue française indique que la promotion de la langue française se fera «dans le respect des institutions de la communauté québécoise d'expression anglaise». Néanmoins, la transformation actuelle du réseau de la santé et des services sociaux place des établissements en péril.

À Montréal, certains hôpitaux ferment leurs portes. Le Centre hospitalier Jeffrey Hale de Québec et le Centre hospitalier de Sherbrooke ont pour leur part perdu leurs services de soins de courte durée. En Montérégie, le Centre Butters, qui se consacre aux patients présentant une déficience intellectuelle, sera fusionné à un établissement francophone, le Centre de réadaptation Horizon, et perdra son statut particulier. En Outaouais, l'Hôpital communautaire du Pontiac et le Centre hospitalier Gatineau Memorial perdront le droit d'afficher en anglais, si la fusion des établissements dans cette région a lieu comme prévu. Ainsi, le nombre des établissements autorisés à fonctionner dans les deux langues diminuera de façon importante.

Que signifie la perte de ces établissements pour la communauté d'expression anglaise?

Bien que nous n'approuvions pas la fermeture de l'Hôpital général de Lachine, de l'Hôpital Reine Elizabeth et du Centre hospitalier Reddy Memorial de Montréal, nous savons du moins que les Montréalais d'expression anglaise peuvent compter sur d'autres hôpitaux liés à leur collectivité. Par contre, les anglophones de l'Estrie, de l'Outaouais et des autres régions du Québec ne disposent d'aucun moyen de rechange. Ils n'ont qu'un seul hôpital et, s'ils le perdent, ils devront, du même coup, dire



Nancy Beattie

adieu au seul établissement enraciné dans leur communauté. La collectivité d'expression anglaise s'en trouvera appauvrie.

Le droit de recevoir des services en anglais: bien plus que l'affichage

En vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, les personnes d'expression anglaise du Québec détiennent le droit de recevoir des services dans leur langue, dans le cadre du programme d'accès établi par leur Régie régionale de la santé et des services sociaux et ce, en collaboration avec les établissements de leur région. Ces programmes, qui sont en cours de révision, sont ensuite approuvés par le gouvernement.

Voici la situation actuelle: tandis que la loi garantit des services en anglais, la Charte de la langue française n'autorise pas l'affichage en anglais permettant aux entreprises de diriger les usagers vers les services appropriés.

Les commerces ont le droit d'afficher en anglais, mais pas les hôpitaux

En vertu de la Charte, les commerces ont le droit d'afficher en anglais et en français, en autant que le français prédomine. Il est donc possible de se rendre au supermarché et d'y faire des emplettes en toute sécurité, puisque l'on sait pouvoir y trouver des indications dans les deux langues. C'est tout simplement une question de respect à l'égard de la clientèle.

Or, lorsque l'on se rend à l'hôpital, le besoin d'information est plus pressant que jamais. Toutefois, si l'hôpital où l'on se trouve n'est pas officiellement reconnu comme bilingue, la Charte ne permet pas l'affichage en anglais. Voilà qui frise le ridicule.

Solutions

L'utilité de l'affichage dans les hôpitaux est indiscutable. Par ailleurs, la Charte permet l'affichage en français et dans une autre langue si la santé ou la sécurité publique l'exigent. Voici donc les deux possibilités qui s'offrent à nous pour résoudre le problème.

Premier scénario: l'Office de la langue française pourrait émettre une directive stipulant que l'affichage en anglais dans les établissements de santé et de services sociaux est admissible au traitement d'exception et le ministre de la Santé et des Services sociaux pourrait immédiatement faire une déclaration en ce sens.

Deuxième scénario: on sait que la Charte permet au gouvernement de déterminer, par règlement, les cas, les conditions et les circonstances dans lesquels l'affichage en français et une autre langue est permis dans les établissements qui font partie de l'administration publique. Nous privilégions donc le scénario suivant: le gouvernement pourrait adopter immédiatement un règlement stipulant que les établissements de santé qui ne sont pas officiellement reconnus en vertu de l'article 29.1, mais qui détiennent le mandat d'offrir des services sociaux et de santé en anglais, peuvent afficher en anglais ainsi qu'en français afin de diriger la population anglophone vers les services appropriés.

Nancy Beattie, présidente de l'Association des Townshippers, Michael J. Hamelin, président d'Alliance-Québec

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et Éditeur

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RESSOURCES HUMAINES

Michel Poulin
Directeur

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

François Fouquet
Directeur

PUBLICITÉ

Alain LeClerc
Pierre Dubois
Adjoints au directeur

PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION

René Béliveau
Directeur

André Roberge
Michel Doyon
Adjoints au directeur

COMPTABILITÉ

André Coriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Jocelyn Godbout
Directeur

André Custeau
Adjoint au directeur

Janvier Cliche, président de la CSN-Estrie

Derrière ce prénom, un homme original



Mario GOUPIL

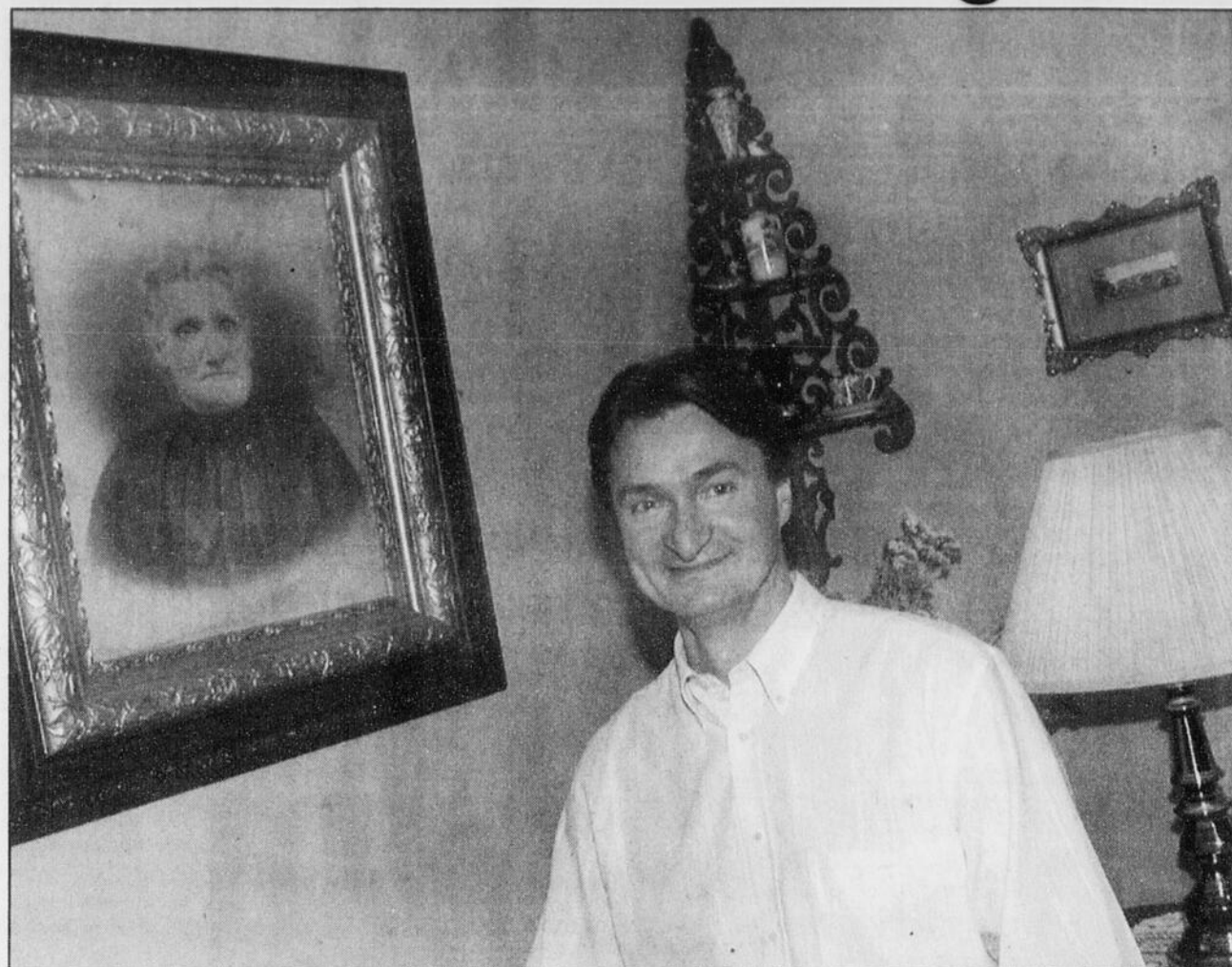
Janvier Cliche n'a pas d'original que son prénom. À l'écouter parler, on se rend compte qu'il l'est dans tout son être. Il en va de même dans sa façon de vivre ou de voir la vie.

Non seulement Janvier Cliche a-t-il

sa fierté d'être Québécois et son désir de réaliser des choses, indépendamment de ses idées politiques. À l'époque, je ne savais même pas ce qu'était un syndiqué», rappelle la tête numéro 1 de la CSN en Estrie.

À la rentrée des classes, cette année-là, Janvier Cliche était élu président du conseil des étudiants à la polyvalente Saint-Louis-de-France d'East Angus. Ses deux principaux organisateurs «politiques» étaient Noël Richard, aujourd'hui président de la CSCS, et Marcel Descôteaux, celui qui l'a initié au mouvement syndical lorsque leurs chemins se sont croisés à nouveau quelques années plus tard comme employés de l'Hôpital D'Youville.

«Je savais que si je parlais d'indépendance au reste de l'école en vue de cette élection, ça ne marcherait pas très fort mon affaire. J'étais déjà assez politicien à l'époque pour savoir qu'il ne



Bien qu'il soit une personnalité en vue en Estrie, Janvier Cliche demeure un homme bien ordinaire. À preuve, il habite encore le même «cinq et demi» dans lequel lui et sa conjointe se sont installés il y a de cela une dizaine d'années.

vu le jour le premier janvier 1950, mais il a grandi à l'ombre de la rue Saint-Janvier, dans la paroisse Saint-Janvier, dans le village de Weedon. C'est un prêtre, alors qu'il effectuait la tournée paroissiale, qui a convaincu les Cliche de donner le nom du saint de la paroisse à leur cinquième enfant, plutôt que de la prénommer Gilles, comme ils le projetaient.

Alors, ne vous demandez plus d'où vient son prénom...

«Il y a déjà eu un Vendredi (dans Robinson Crusoe) et il y a un (Ovide) Mercredi. Alors pourquoi pas un Janvier?» demande en riant celui qui porte les cha-

«J'aurais aimé être journaliste, mais je suis bien content d'avoir manqué mon coup»

fallait pas parler de cela...», dit-il.

Après avoir obtenu un DEC en littérature au Collège de Sherbrooke, où il a d'ailleurs agi comme rédacteur en chef du journal étudiant La Bascule, Janvier Cliche s'est inscrit à l'Université de

Sherbrooke, où il n'a pas fait long feu.

«Les professeurs du département de français m'ont découragé bien raide. Je me considérais comme un décrocheur de niveau universitaire. Mais peut-être étais-je rendu à une époque de ma vie où j'étais mûr pour faire autre chose», analyse-t-il aujourd'hui.

Il s'est alors lancé dans la lecture, garnissant la volumineuse bibliothèque qu'il possède encore aujourd'hui. Pendant les événements d'octobre 70, il avait rencontré celle qui partage toujours sa vie lors d'une discussion avec des amis autour de quelques grosses bières. Par choix, le couple n'a pas eu d'enfant.

À la recherche d'un emploi, Janvier Cliche était embauché en 1973 comme préposé aux bénéficiaires à l'Hôpital D'Youville, comme on l'appelait à l'époque. C'est là qu'il a une fois de plus croisé sur son chemin Marcel Descôteaux. Celui-ci était à l'époque, et est encore aujourd'hui, le président du syndicat des employés.

C'est sur l'invitation de son ancien copain d'école, que Janvier Cliche a joint le mouvement syndical quelques années plus tard. Il l'a même suivi au Conseil central de la CSN à titre de responsable de l'information en 1980. Trois ans plus tard, en novembre 1983, Janvier Cliche devenait président du Conseil central de la CSN, chapitre de l'Estrie.

«Mais j'ai toujours mon poste de préposé aux bénéficiaires à D'Youville. Du moins je le pense...», lance-t-il en riant.

«C'est à l'unité 56 si je ne m'abuse. La dernière fois que j'y suis allé, c'était en 1984. Si je perdais mes prochaines élections (prévues pour 98), je pourrais toujours retourner à mon poste. Mais j'avoue que j'ai d'autres intérêts maintenant», explique le grand manitou estrien de la CSN.

Mais il ne dévoilera jamais les-

quelques...

«Il faut absolument que je vois les lèvres des gens avec qui je discute. Mais ce n'est pas vraiment un problème parce que j'ai grandi avec cela. Pour ce qui est de la musique, j'entends un son quand quelqu'un chante à la radio, mais je ne distingue pas les voix. Cela ne m'empêche pas d'être un bon danseur...», ajoute-t-il avec un grand sourire.

Janvier Cliche est un homme rempli d'humour. De son handicap auditif, il dit d'ailleurs en riant: «Heureusement qu'il y a beaucoup de personnes qui parlent pour ne rien dire. De toute façon, en général les gens répètent trois fois la même chose dans une conversation...»

Drôle de pistolet. D'ailleurs, non seulement se présente-t-il comme un heureux locataire du centre-ville, mais il se définit fièrement un apôtre (engagé) de la non-violence, qui s'offre incidemment au moins une demi-heure de yoga par jour. Il a même été végétarien pendant huit ans, ne mangeant ni viande, ni poisson.

Une rencontre avec l'indépendantiste Pierre Bourgault à l'été de 1966 allait marquer la vie de Janvier Cliche. Pierre Bourgault était venu vanter les mérites du R.I.N. aux travailleurs d'un camp forestier à Eastman. Janvier Cliche, qui n'avait alors que 16 ans, y avait déniché un job d'étudiant pour l'été. Ce jour-là, il a épousé la cause indépendantiste.

L'engagement social de Janvier Cliche allait alors débiter. «Ce qui m'avait beaucoup frappé chez Pierre Bourgault, c'était

H.H.BROWN

Magasin d'usine

H.H.BROWN

Factory Outlet

**VENTE 2e ANNIVERSAIRE
LES 24,25,26 OCTOBRE 1996**

**BOTTES DE COWBOY: À partir de 50\$
BOTTES DE TRAVAIL: À partir de 30\$**

**BOTTES D'HIVER ET VÊTEMENTS DE TRAVAIL
À PRIX SPÉCIAUX**

Tirage de 2 certificats-cadeaux de 50\$ applicables sur votre prochain achat. Tirage le 26 octobre à 16 h.

POINTURES

Pour hommes: 7 à 13 Pour femmes: 7 à 11



Par l'autoroute 55, sortie Richmond 492, rue Craig Est, Richmond

Heures d'ouverture:

Lundi, mardi, mercredi: 9 h 30 à 18 h
Jeudi, vendredi: 9 h 30 à 21 h
Samedi: 9 h 30 à 16 h

H.H.BROWN

Prend vos pieds au sérieux depuis longtemps, très longtemps

La Tribune sur place...

La plus grande LIQUIDATION DE CAMIONS WINDSTAR



299\$ / PAR MOIS

WINDSTAR GL 1996

- 4 fauteuils capitaine
- Moteur V6, 3.8 L, 200 chevaux
- Freins assistés avec ABS aux quatre roues
- Vitres et verrouillage des portes électriques
- Radio AM-FM stéréo cassette
- 7 passagers
- Volant inclinable
- Régulateur de vitesse
- Transport inclus

Location- bail 24 mois avec comptant de 3 875\$. Première mensualité et dépôt de sécurité exigés de 350\$. Immobilisation, assurance et taxes en sus. Remises incluses. Des frais de 0,08 le kilomètre après 36 000 km. Sujet à l'approbation du crédit. D'autres conditions s'appliquent. Offre d'une durée limitée.

Transport inclus

RANGER



- Moteur 2,3 litres
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Banquette divisée 60/40
- Radio Am-FM stéréo
- Suspension tenus améliorée
- Pneus de 14 po
- Jantes en aluminium
- Freins ABS aux roues arrière

1 250\$ DE RABAIS

F-150



- Moteur v6 de 4,9 litres
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Radio am-fm stéréo électronique avec montre
- Bandes décoratives
- Jantes stylisées en acier chromé
- Pneus de 15 po
- Freins ABS aux roues arrière

RABAIS jusqu'à 5 854\$

LE PLUS IMPORTANT VENDEUR DE CAMIONS FORD EN ESTRIE

MERCURY LINCOLN

LINCOLN

CAMIONS FORD

Le VOITURIER

1261, RUE KING EST, SHERBROOKE 569-5981



Il y aura du ski cet hiver à la Station des Bois-Francis

Gilles BESMARGIAN

Victoriaville

« Les dons corporatifs, la collaboration de la population, la compréhension de nos créanciers et le bénévolat de la part des

administrateurs font en sorte que la Station de ski des Bois-Francis poursuivra ses activités la saison prochaine ».

Voilà en résumé, les propos tenus par le président du c.a. de l'entreprise sans but lucratif, Pierre Harper, hier, lors d'une rencontre de presse.

En bout de ligne, les gens de la région ont répondu positivement au cri d'alarme, lancé sous forme de sondage récemment, par les dirigeants du centre de ski régional à vocation familiale située à Warwick.

Hier, on avait atteint 70 pour cent de l'objectif visé (en \$\$\$) par l'Opération Slalom 500, laquelle visait la vente de 500 passes familiales à prix réduit, de pair avec des abonnements individuel et étudiant, le tout totalisant 250 000 \$.

Plus de 820 personnes, à raison de quatre en moyenne par abonnement familial, ont souscrit un abonnement de saison à la Station de ski des Bois-Francis, soit plus du double de l'an dernier.

« En se basant sur ces données, nos principaux créanciers ont suffisamment d'éléments pour les rassurer. Si Dame Nature collabore et si notre clientèle réagit bien, poursuit M. Harper, on pré-

voit atteindre le seuil de rentabilité la saison prochaine ».

À cet effet, un bilan pro forma laisse voir que l'entreprise possède présentement dans ses coffres 150 000 \$, sans parler d'une somme de 25 000 \$ en comptes à recevoir (15 000 \$ pour des carnets corporatifs et 10 000 \$ en abonnements). En 1996-97, on compte vendre des billets journaliers pour un montant de 125 000 \$ et réaliser des profits de 30 000 \$ au centre de ski. Considérant les frais d'exploitation, qui s'élèvent à 300 000 \$, on pense terminer la prochaine année financière avec un surplus de 30 000 \$.

À court terme, les administrateurs mettront en place un plan de marketing pour attirer les skieurs des régions limitrophes aux Bois-Francis, principalement ceux de Drummondville et Asbestos.

Ensemble radio Kenwood incluant une paire de haut-parleurs.

229,95*

seulement

(prix de détail : 299,90 \$)
Plan de financement disponible sur place.
Offre valide jusqu'à épuisement des stocks.

Y a rien de trop
Beau
pour ton auto

* Sur présentation de cette annonce

* Installation et taxes en sus.

175, rue Quatre-Pins, 822-2626
372, rue Wellington Sud, 563-8242

KENWOOD

L'ensemble Kenwood (PKG 22) comprend:

- radio AM/FM cassette, 4 X 15W ou 2 X 25W façade détachable (antivol) modèle KRC-22
- une paire de haut-parleurs, 6 1/2, deux voies, 60 Watts.

24493

Lebeau
VITRES D'AUTOS

Les employeurs des Bois-Francis ne craignent pas l'équité salariale

Gilles BESMARGIAN

Victoriaville

Les gens d'affaires de la Chambre de commerce de la région des Bois-Francis ne sont pas trop réticents à l'équité salariale pour les femmes.

Du moins, ils n'ont manifesté aucune animosité à l'égard du projet lors du premier déjeuner-causerie de la saison de la Chambre de commerce des Bois-Francis, avec comme invitée Marie Malavoy, la députée de Sherbrooke et adjointe parlementaire à la ministre Louise Harel. Elle a exposé le projet de loi sur l'équité salariale rendu à l'étape de la troisième lecture à l'Assemblée nationale.

Pour certains, comme Gilbert Bélanger, le directeur des ressources humaines à Croustilles

Yum Yum de Warwick, une firme qui emploie des femmes dans une proportion supérieure à 65 pour cent du côté de la production, c'est la convention collective qui régit les conditions salariales du personnel.



Marie Malavoy

« À l'instar de plusieurs entreprises, le projet de loi ne nous influence pas vraiment. D'une certaine façon, c'est plutôt l'écart entre les emplois semblables qui va toucher les entreprises, mais pas nécessairement Yum Yum. Chez nous, de poursuivre M. Bélanger, le contrat de travail règle le problème comme dans bien d'autres compagnies. L'équité salariale entre les sexes est res-

pectée.

« C'est la disparité entre chacun d'eux qui vient chambarder bien des choses. Éventuellement, ça viendra augmenter la charge fiscale et les coûts de production dans l'entreprise », soutient le cadre de la firme de Warwick.

Sans aller dans tous les détails de la présentation de la députée Malavoy, à laquelle assistait plusieurs femmes, mentionnons qu'elle a tracé les grandes lignes du projet de loi qui pourrait vraisemblablement, d'ici son adoption, subir quelques modifications mineures.

La conférencière a rappelé que la Charte des droits et libertés du Québec, adoptée en 1976, prévoyait déjà un salaire égal entre les femmes et les hommes pour un travail équivalent, mais que rien n'a été fait depuis.

En matière de confort et d'économie, les deux font la paire.

(A)
18 997 \$

Achieva SL
1997



• 2 sacs gonflables • Freins antiblocage aux 4 roues • Moteur V6 de 3,1 litres • Boîte automatique à 4 rapports avec surmultipliée • Régulateur de vitesse • Volant inclinable • Direction à assistance variable • Radiocassette AM/FM stéréo • Climatiseur • Verrouillage automatique des portes • Dispositif antivol PASSLock

Cutlass Supreme
1997



• 2 sacs gonflables • Freins antiblocage aux 4 roues • Moteur V6 de 3,1 litres • Boîte automatique à 4 rapports avec surmultipliée • Climatiseur • Glaces, miroirs et verrouillage des portes électriques • Volant inclinable • Régulateur de vitesse électronique • Radiocassette AM/FM stéréo • Système antivol PASS-Key II^{MC} • Roues en aluminium

(B)
21 497 \$

CHEVROLET
GEO
OLDSMOBILE

GM

Assistance
ROUILLERS

Garantie
TOTAL

GM

L'Association des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec

*Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à litre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (A : 620 \$ B : 785 \$) et taxes en sus. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTALSM sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1997 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.